

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE	02	INFRASTRUCTURE	01	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	04
EDUCATION	03	SOCIAL	04	ADMINISTRATION	19
ECONOMIE	03	RURAL	03	GOVERNANCE PUBLIQUE	01

N° 2615

4 Aout 2022

4 August 2022

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél. (*): Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres) (*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	N° 001325/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/RE Lire
	Titre/objet	DECISION N° 001325/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/RF DU 02 AOUT 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 015/AONO/CRTV/CIPM/2022 DU 07 JUIN 2022 POUR L'ACQUISITION DE MATERIEL ET MOBILIER DE BUREAU POUR LE BATIMENT DE L'ABRI POUR OBVANS AU CENTRE DE PRODUCTION DE LA CRTV A MBALLA II EN PROCEDURE D'URGENCE - EXERCICE 2022.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

2	Reference	1192/C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N° 1192/C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/2022 DU 28/07/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 39/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2022 DU 14/04/2022 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE AUX PRODUITS STABILISANTS DE CERTAINES ROUTES NATIONALES ET RÉGIONALES EN TERRE DANS LE RÉSEAU NORD. (RÉGIONS DE L'ADAMAOUA ET DE L'EXTRÊME-NORD) ; PROGRAMME 2022.FINANCEMENT : BUDGET MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

3	Reference	.096/CW/DG/2022 DU 04/08/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUÉ D'ATTRIBUTION DE MARCHE N° 096/CW/DG/2022 DU 04/08/2022 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE AVIS D'APPEL D'OFFRES APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°0013 /AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2022 DU 16/06/2022 , POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE RENOVATION DE LA RESIDENCE DE FONCTION DU DGA DE LA CAMWATER, SISE A BONANJO - DOUALA, REGION DU LITTORAL
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

4	Reference	096 /CW/DG/DAJ M/CMT/CIPM/2022 DU 04/08/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°096 /CW/DG/DAJ M/CMT/CIPM/2022 DU 04/08/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0013 /AONO/CAMWATER/DG/CIPM12022 DU 16/06/2022_ , POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE RENOVATION DE LA RESIDENCE DE FONCTION DU DGA DE LA CAMWATER, SISE A BONANJO — DOUALA, REGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

5	Reference	N°014/AD/CUY/SG/DAEFB/SDMP/SMT Lire
	Titre/objet	ADDITIF-RECTIFICATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N°010/AONR/CUY/CIPM/2022DU 12/07/2022 RELATIF À LA MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE 1500 LAMPADAIRES SOLAIRES INTERCONNECTES DANS LA VILLE DE YAOUNDE.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference	01/AONO/CIRCB/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/CIRCB/CIPM/2022 DU 04 AOUT 2022 POUR LA SELECTION D'UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE EN VUE DE LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE DE LA FLOTTE AUTOMOBILE DU CIRCB POUR L'EXERCICE 2023.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	06-09-2022

7	Reference	07/C/CAD2/CIPM/ST/2022 du 28 JUIN 2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°07/C/CAD2/CIPM/ST/2022 DU 28 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°07/AONO/CAD2/CIPM/ST/2022 DU 30/05/2022 POUR LES TRAVAUX DE POSE DE PELOUSE ET TRAVAUX CONNEXES DU STADE MUNICIPAL FAMPOU DAVID DAGOBERTFINANCEMENT : BIP 2022IMPUTATION :
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

8	Reference	D13-234/C/MINSANTE/SG/UCPC/EPM/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° D13-234/C/MINSANTE/SG/UCPC/EPM/2022 DU 01/08/2022 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° D13-48/AMI/MINSANTE/UCPC/2022 DU 09 MARS 2022 EN VUE DE LA PRÉSELECTION DES CABINETS OU BUREAUX D'ÉTUDES POUR LA RÉALISATION DES AUDITS DU PROGRAMME CONJOINT MINSANTE/AFD/KFW POUR LES EXERCICES ALLANT DE 2021 À 2023FINANCEMENT : PROGRAMME CONJOINT MINSANTE/AFD/KFW
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

9	Reference	N°006/D/C-MGME/SG/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°006/D/C-MGME/SG/2022 DU 04 AOUT 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 005/AONO/C-MGME/CIPM/2022 DU 20/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE PONT SO'O DANS LA COMMUNE DE MENGUEME DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

10	Reference	07/DA/CAD2/CIPM/ST/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION D'ATTRIBUTION DEFINITIVE N°07/DA/CAD2/CIPM/ST/2022 RELATIVE A ('APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE N°071A0NO/CAD2/CIPM/ST/2022 DU 30/05/2022 POUR LES TRAVAUX DE POSE DE PELOUSE ET TRAVAUX CONNEXES DU STADE MUNICIPAL FAMPOU DAVID DAGOBERTFINANCEMENT : BIP 2022.IMPUTATION :
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

11	Reference	005/DM/CUG/SG/SM/2022 Lire
	Titre/objet	DECLARANT INFRACTUEUX LA DEMANDE DE COTATION N°_001_/DC/CUG/CIPM/SPI/2022 DU 28/10/2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE DE GARDIENNAGE DEVANT ASSURER LA SURVEILLANCE DES BATIMENTS ET IMMEUBLES DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE GAROUA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD
	Nature de prestation	Service Non Quantifiable
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

12	<p>Reference N°003/C-DZENG Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°003/C-DZENG PORTANT ADDITIF /RECTIFICATIF DES : DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/ AONO/CDZENG/CIPM/2022 DU 11/07/2022 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE NKOLMVONDO DANS LA COMMUNE DE DZENG DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO 'O-RÉGION DU CENTRE ;DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/ AONO/C-DZENG/CIPM/2022 DU 11/07/2022 POUR L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTÉGRÉ DE NDZANDOUAN DANS LA COMMUNE DE DZENG DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO 'O-RÉGION DU CENTRE ;EN PROCÉDURE D'URGENCE</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

13	<p>Reference N°01/SONATREL/DG/DDRP/DAFRH/SDAG/SIGAM/CIPM/2022 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF N°01/SONATREL/DG/DDRP/DAFRH/SDAG/SIGAM/CIPM/2022 DU 03 AOÛT 2022 RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/SONATREL/DG/DDRP/DAFRH/SDAG/SIGAM/CIPM/2022 DU 18/07/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE DE TYPE R+1 DEVANT ABRITER LE FUTUR CENTRE NATIONAL DE CONDUITE DES RÉSEAUX DE TRANSPORT DE L'ÉLECTRICITÉ.</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

14	<p>Reference 000001/AONO/MINTSS/CIPM/2022 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000001/AONO/MINTSS/CIPM/2022 DU 03 AOÛT 2022 POUR L'ACQUISITION DE CINQ (05) VÉHICULES PICK-UP 4X4, DOUBLE CABINE D'AU PLUS 09 CV POUR LES BRIGADES D'INSPECTION ET DES DÉLÉGATIONS DÉPARTEMENTALES DU TRAVAIL (LOT 1) ET D'UN (01) VÉHICULE DE FONCTION D'AU PLUS 10 CV POUR LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL (LOT 2).</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture 31-08-2022</p>
-----------	---

15	<p>Reference 08/C/CAD2/CIPM/ST/2022 du 28/06/2022 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°08/C/CAD2/CIPM/ST/2022 DU 28/06/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°08/AONO/CAD2/CIPM/ST/2022 DU 30/05/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT ET CANIVEAUX D'ASSAINISSEMENT AU QUARTIER NEWTOWN-AEROPORT.FINANCEMENT : FOND ROUTIER EXERCICE: 2022IMPUTATION FOND ROUTIER : IMPUTATION CAD 2 : 610 107</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

16	<p>Reference 1198C/MINTP/SG/DCT/CAO/NJKOUO/RA/2022 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 1198C/MINTP/SG/DCT/CAO/NJKOUO/RA/2022 DU 29 JUILLET 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT COMPLEMENTAIRE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 031/AONO/MINTP/CIPM-SPIAG/ 2022 DU 05 AVRIL 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE DANS LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENTS PUBLICS DU MINTP, EXERCICES 2022 ET SUIVANTSIMPUTATION : 56 36 128 04 340010 2276.</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

17	Reference	N° 000090/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/RF Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 000090/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/RF DU 05 AOUT 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N015/AONO/CRTV/CIPM/2022 DU 07 JUIN 2022 POUR L'ACQUISITION DE MATERIEL ET MOBILIER DE BUREAU POUR LE BATIMENT DE L'ABRI POUR OBVANS AU CENTRE DE PRODUCTION DE LA CRTV A MBALLA II EN PROCEDURE D'URGENCE - EXERCICE 2022.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

18	Reference	00 Lire
	Titre/objet	PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DES CONTRATS DE CONSULTANCE POUR LES PROJETS FINANCÉS PAR LA BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT DATE : 04/08/2022 NOTE D'INFORMATION
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

19	Reference	N°004/D/C-MGME/SG/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°004/D/C-MGME/SG/2022 DU 04 AOUT 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/C-MENGUEME/SG/CIPM/ 2022 DU 17/06/ 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA) PHASE 1 ET LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL POUR LA PROMOTION DES JEUNES (CMPJ) EN DEUX (02) LOTS DANS LA COMMUNE DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

20	Reference	08/DA/CAD2/CIPM/ST/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION D'ATTRIBUTION DEFINITIVE N°08/DA/CAD2/CIPM/ST/2022 RELATIVE A ('APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE N°08/AONO/CAD2/CIPM/ST/2022 DU 30105/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT ET CANIVEAUX D'ASSAINISSEMENT AU QUARTIER NEWTOWN-AEROPORTFINANCEMENT : FOND ROUTIER EXERCICE : 2022IMPUTATION FOND ROUTIER : IMPUTATION CAD 2 : 610 107
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

21	Reference	254/D/MINTP/SG/DCT/CAO /NJKOUO/RA/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 254/D/MINTP/SG/DCT/CAO /NJKOUO/RA/2022 DU 29 JUILLET 2022 PORTANT ATTRIBUTION COMPLÉMENTAIRE DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU LOT 1 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 31/AONO/MINTP/CIPM-SPIAG/2022 DU 05/04/2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE DANS LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.IMPUTATION : 56 36 128 04 340010 2276.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

22	<p>Reference 252/D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/2022 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N° 252/D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/2022 DU 28/07/2022 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 39/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2022 DU 14/04/2022, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE AUX PRODUITS STABILISANTS DE CERTAINES ROUTES NATIONALES ET RÉGIONALES EN TERRE DANS LE RÉSEAU NORD. (RÉGIONS DE L'ADAMAOUA ET DE L'EXTRÊME-NORD) ; PROGRAMME 2022.FINANCEMENT : BUDGET MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

23	<p>Reference N°005/C/C-MGME/SG/2022 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°005/C/C-MGME/SG/2022 DU 04 AOUT 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT ENPROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/C-MENGUEME /CIPM/2022 DU 20/06/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE A ANDOCK2 (FACE MISSION CATHOLIQUE) ET CONSTRUCTION D'UN FORAGE EN VUE DU RENFORCEMENT DE L'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE MENGUEME EN DEUX (02) LOTS DANS LA COMMUNE DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

24	<p>Reference 06720/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/HM Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°06720/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/HM DU 20/07/2022 DECLARANT INFRUCTUEUX LE LOT 1 DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°050/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 16/05/2022 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DE PIECES MECANIKES POUR L'HUILERIE DE MAROUA</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

25	<p>Reference 22-00275/C/MINESUP/SG/PRO-ACTP Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 22-00275/C/MINESUP/SG/PRO-ACTP DU 01 AOUT 2022 PORTANT ADDITIF N° 1 A L'APPEL D'OFFRES N° 09/AONR/MINESUP/PRO-ACTP/CIPM/2022 DU 27 JUIN 2022</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

26	<p>Reference ADDITIF N°005/ADD/ C-AKGA/SG/CIPM/2022 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF N°005/ADD/ C-AKGA/SG/CIPM/2022 PORTANT MODIFICATION ET COMPLEMENT DE CERTAINES DISPOSITIONS SUITE A LA LETTRE N°00000489/L/ARMP/CRRMP/CCR/CRA DU DOSSIER D'APPELS D'OFFRES CI-APRES : 1- AONO N°001/AONO/C-AKGA/CIPM/2022 DU 29/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES : BIDJONG-ZALOM ; ZALOM-BINOK ; YEME-YEME-EKOUMDOUM DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE ;</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

27	<p>Reference 003/AONR/MINT/CIPM/2022 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°003/AONR/MINT/CIPM/2022 DU 03/08/2022 RELATIF A L'ETUDE DE SECURISATION DE CERTAINS AXES ROUTIERS.FINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EXERCICE : 2022.MAÎTRE D'OUVRAGE : MINISTRE DES TRANSPORTS.</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture 29-08-2022</p>
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

28	<p>Reference 001/AD/C-DIBAMBA/CIPM/202 DU 01/08/2022 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF N°001/AD/C-DIBAMBA/CIPM/202 DU 01/08/2022 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DIBAMBA, AUTORITE CONTRACTANTE, PORTS A LA CONNAISSANCE DES SOUSMISSIONNAIRES DE (APPEL D' OFFRE N°07/AONO/C-DIBAMBA/SG/2022 DU 06/07/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE EN TERRE CARREFOUR KENDECK —PITTI GAZE DONT LA DATES DE DÉPÔT DES OFFRES ETAIT PRÉVUE LE 10 AOUT 2022 A 10H QUE CETTE DATE A ETE REPORTEE AU 12 AOUT 2022 À 10H AU MÊME LIEU .</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

29	<p>Reference 012/AONO/MINESUP/CIPM/2022 DU 03 Août 2022 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 012/AONO/MINESUP/CIPM/2022 DU 03 AOÛT 2022 POUR LES SERVICES DE REFECTION, D'ENTRETIEN ET DE MAINTENANCE DES ASCENSEURS DE L'IMMEUBLE MINISTERIEL N° 2 A YAOUNDE FINANCEMENT : BF/MINESUP- EXERCICE 2022</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture 31-08-2022</p>
-----------	---

30	<p>Reference D13-237 DU 04 AOUT 2022 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE DE REPORT N°D13-237 DU 04 AOUT 2022</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

31	<p>Reference N°006/C/C-MGME/SG/2022 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°006/C/C-MGME/SG/2022 DU 04 AOUT 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 005/AONO/C-MGME/CIPM/2022 DU 20/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE PONT SO'O DANS LA COMMUNE DE MENGUEME DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

32	<p>Reference 003/AONO/R-CE/D-NK/C-MESSONDO/CIPM/22 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/R-CE/D-NK/C-MESSONDO/CIPM/22 DU 03 AOUT 2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR EP BILAGAL II- VILLAGE SONG MANDENG, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE. EN PROCEDURE D'URGENCE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2021LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MESSONDO, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE UN DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POURLES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR EP BILAGAL II- VILLAGE SONG MANDENG DANS L'ARRONDISSEMENT DE MESSONDO, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ.</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture 02-09-2022</p>
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

33	Reference 080/22/AONR/SDCC/CIPM Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°080/22/DAOR/SDCC/DG/DTLGC DU 22/07/2022 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA SODECOTON A GAROUA FINANCEMENT : BUDGET SODECOTON EXERCICES 2022 ET SUIVANTS A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT Nature de prestation Prestation Intellectuelle Date de cloture 16-08-2022
-----------	--

34	Reference 0038/AONO/MINEE/CIPM/2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000038/AONO/MINEE/CIPM/2022 DU 03 AOUT 2022 POUR LES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION PAR SYSTÈME SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE DU VILLAGE NDAP MBOG (NDAMBOG), ARRONDISSEMENT DE MASSOK SONGLOULOU, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BIP/MINEE 2022 Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 08-09-2022
-----------	---

35	Reference N°1D13-236/A/MINSANTE/CAB DU 04 AOUT 2022 Lire Titre/objet ADDITIF N°1D13-236/A/MINSANTE/CAB DU 04 AOUT 2022 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°033/D13-205/AONR/MINSANTE/CIPM/2022 DU30/06/2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES CHARGE DE REALISER LES ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES DU PROJET D'ACHEVEMENT ET D'EQUIPEMENT DU CENTRE DE CHIRURGIE CARDIAQUE ET PEDIATRIQUE DE YAOUNDE SIS A LA FONDATION CHANTAL BIYAFINANCEMENT : BIP MINSANTE 2022IMPUTATION : 56 40 047 06 340050 361330 611 Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

36	Reference 096/CW/DG/2022 DU 04/08/2022 Lire Titre/objet COMMUNIQUÉ D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ N° 096/CW/DG/2022 DU 04/08/2022 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE AVIS D'APPEL D'OFFRES APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°0013 /AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2022 DU 16/06/2022 , POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE RENOVATION DE LA RESIDENCE DE FONCTION DU DGA DE LA CAMWATER, SISE A BONANJO - DOUALA, REGION DU LITTORAL Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

37	Reference 0012/AAMI/MINT/SG/DAG/SDBM/SMAR/2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°0012/AAMI/MINT/SG/DAG/SDBM/SMAR/2022 DU-03/08/2022POUR ACCOMPAGNEMENT DE CERTAINES COMMUNES DANS LA MISE DES ACTIONS DE PREVENTION ET DE SECURITE ROUTIERES« FINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EXERCICE 2022 » Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 01-09-2022
-----------	---

38	Reference D56-371/AAMI/MINSANTE/SG/DEP/CE Lire Titre/objet AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°D56-371/AAMI/MINSANTE/SG/DEP/CEI DU01/08/2022 POUR LA PREQUALIFICATION EN VUE DE LA REALISATION DE L'ETUDE ACTUARIELLE DANS LE CADRE DU FINANCEMENT DE LA COUVERTURE SANTE UNIVERSELLE.FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2022 Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 17-08-2022
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

39	Reference N°004/C/C-MGME/SG/2022 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°004/C/C-MGME/SG/2022 DU 04 AOUT 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/C-MENGUEME/SG/CIPM/ 2022 DU 17/06/ 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA) PHASE 1 ET LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL POUR LA PROMOTION DES JEUNES (CMPJ) EN DEUX (02) LOTS DANS LA COMMUNE DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

40	Reference N°001/DC/R-CE/D-NK/C-MESSONDO/CIPM/2022 Lire Titre/objet DEMANDE DE COTATIION N°001/DC/R-CE/D-NK/C-MESSONDO/CIPM/2022 DU 03 AOUT 2022 RELATIVE À LA FOURNITURE D'UN VEHICULE PICK UP 4x4 DOUBLE CABINE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE MESSONDO, EN PROCÉDURE D'URGENCE. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 02-09-2022
-----------	---

41	Reference COMMUNIQUE Lire Titre/objet COMMUNIQUE DAO N°02, 03, 04 ET 05/AONO/CA/YDEIV/CIPM DU 07/07/2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---

42	Reference N°005/D/C-MGME/SG/2022 Lire Titre/objet DECISION N°005/D/C-MGME/SG/2022 DU 04 AOUT 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/C-MENGUEME /CIPM/2022 DU 20/06/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE A ANDOCK2 (FACE MISSION CATHOLIQUE) ET CONSTRUCTION D'UN FORAGE EN VUE DU RENFORCEMENT DE L'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE MENGUEME EN DEUX (02) LOTS DANS LA COMMUNE DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	---

43	Reference 03/AONO/CIRCB/CIPM/2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/CIRCB/CIPM/2022 DU 04 AOÛT 2022 POUR LA SELECTION D'UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE EN VUE DE LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE EN FAVEUR DU PERSONNEL DU CIRCB, EXERCICE 2023. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 08-08-2022
-----------	--

44	Reference 01/DC/C-BBU/CIPM/2022 DU 26/07/2022 Lire Titre/objet AVIS DE CONSULTATION N°01/DC/C-BBU/CIPM/2022 DU 26/07/2022 POUR L'EQUIPEMENT DE CERTAINES INFRASTRUTURES DANS LA COMMUNE DE BIWONG-BULU, DEPARTEMENT DE LA MVILA REGION DU SUD. EN DEUX LOTS FINANCEMENTS : BIP MINDDEVEL, EXERCICE 2022. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 22-08-2022
-----------	--



RESUME DES CONSULTATIONS

45

Reference [06725/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/AD](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION N°6725/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AD DU 01/08/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 030/22/AONR/SDCC/CIPM DU 25/02/2022 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA SODECOTON DE TYPE RDC+MEZZANINE +3 A USAGE DE BUREAUX.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

46

Reference [004/DM/CUG/SG/SM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CUG/CIP[V1/TR/2022 DU 13/06/2022 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET VIABILISATION DES ESPACES HABITABLES DANS LA VILLE DE GAROUA

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

47

Reference [02/AONO/CIRCB/CIPM/22](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/CIRCB/CIPM/22 DU 04 AOUT 2022 POUR LA SECURISATION ET LE GARDIENNAGE DES BATIMENTS DU SIEGE ET DES RESIDENCES DES PRINCIPAUX RESPONSABLES DU CIRCB, EXERCICE 2023.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 07-09-2022

48

Reference [0037/AONO/MINEE/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000037/AONO/MINEE/CIPM/2022 DU 03 AOUT 2022 POUR LA CONSTRUCTION DES RESEAUX ELECTRIQUES BASSE TENSION DES CENTRALES A BIOMASSE DES VILLAGES ESSEKOU ET FOYEMTCHA, RESPECTIVEMENT DANS LES ARRONDISSEMENTS DE MELONG ET KEKEM, DEPARTEMENTS DU MOUNGO ET DU HAUT NKAM, REGIONS DU LITTORAL ET DE L'OUEST, EN PROCEDURE D'URGENCEFINANCEMENT : FONDS DE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR DE L'ELECTRICITÉ (FDSE).

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 30-08-2022

49

Reference [06428/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION N°6428/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA DU 20/07/2022 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDE RELATIVES A LA DEMANDE DE COTATION N°15/22/DCC/SDCC/CIPM DU 23/05/2022 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS D'ELECTRODES ET DE DISQUES POUR LES USINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

50	<p>Reference 002/D/MINEPIA/SG/PD-COBIE/CSPM/2022 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N° 002/D/MINEPIA/SG/PD-COBIE/CSPM/2022 DU 04 AOUT 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU CONTRAT SUITE À LA CONSULTATION RELATIVE À LA DEMANDE DE PROPOSITIONS N°001/DP/MINEPIA/SG/PD-COBIE/CSPM/2021 DU 16 AVRIL 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INTERNATIONAL POUR LA MISE EN PLACE D'UNE LIGNE DE MICROFINANCE ISLAMIQUE DANS LE CADRE DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMMERCIALISATION DE BÉTAILS ET DES INFRASTRUCTURES D'ÉLEVAGE (PD-COBIE)</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

51	<p>Reference 21/AONO/C-AYOS/CIPM/2022 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 21/AONO/C-AYOS/CIPM/2022 DU 02/08/2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AVEC BUREAU DU DIRECTEUR A L'ECOLE PRIMAIRE DE NGOUMESSENG DANS LA COMMUNE D'AYOS. FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS. LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AYOS, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE L'ÉTAT DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX SUS INDIQUÉS.</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture 02-09-2022</p>
-----------	---

52	<p>Reference D13-224/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° D13-224/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 28 JUILLET 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 013/D13-120/AONO/MINSANTE/CIPM/2022 RELATIF AUX TRAVAUX D'EXTENSION DE L'IMMEUBLE SIÈGE DU MINSANTE FINANCEMENT : BIP 2022</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

53	<p>Reference Communiqué N° 000212 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUÉ N° 000212 PORTANT INFRACTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°005/AONO/CAYDE7/CIPM/2022 DU 17 JUIN 2022, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLÔTURE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE MINKOAMEYOS À LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 7. FINANCEMENT : BIP MINEDUB EXERCICE 2022</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

54	<p>Reference Communiqué N° 000214 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUÉ N° 000214 PORTANT PROCLAMATION DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°007/AONO/CAYDE7/CIPM/2022 DU 17 JUIN 2022, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONCEAU SUR LA RIVIÈRE AFEME (AFEME NORD) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 7. FINANCEMENT : BIP MINADER EXERCICE 2022</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--



RESUME DES CONSULTATIONS

55

Reference	D13-229/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° D13-229/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 29 JUILLET 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 023/D13-159/AONO/MINSANTE/CIPM/2022 POUR LA CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE, D'UNE LATRINE, D'UNE CLÔTURE ET LE RACCORDEMENT AU RÉSEAU ENEO DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE BALEKOUET DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MENOUEFINANCEMENT : BIP 2022
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A



CAMEROON RADIO AND TELEVISION

DECISION N° 001325/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/RF DU 02 AOUT 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 015/AONO/CRTV/CIPM/2022 DU 07 JUIN 2022 POUR L'ACQUISITION DE MATERIEL ET MOBILIER DE BUREAU POUR LE BATIMENT DE L'ABRI POUR OBVANS AU CENTRE DE PRODUCTION DE LA CRTV A MBALLA II EN PROCEDURE D'URGENCE - EXERCICE 2022.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu. La Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu. La loi n° 2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi des finances de la République du Cameroun, pour l'exercice 2022 ;

Vu. La loi N° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut des Etablissements Publics;

Vu. La Loi N°87/020 du 17 Décembre 1987 portant création de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;

Vu. Le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu. Le Décret N°2016/272 du 29 juin 2016 portant nomination du Directeur Général de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;

Vu. Le Décret N°2016/273 du 29 juin 2016 portant nomination du Directeur Général Adjoint de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;

Vu. Le Décret N°88/126 du 25 janvier 1988 portant organisation et fonctionnement de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;

Vu. La Circulaire N° 0000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022 ;

Vu. Le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu. La lettre N°000102/CRTV/CIPM du 28 juillet 2022 portant proposition d'attribution de l'Appel d'Offres National Ouvert N°015/AONO/CRTV/ CIPM/2022 du 07 juin 2022 ;

Considérant les nécessités de services.

DECIDE :

Article 1 : L'entreprise **TALENT D'AFRIQUE**, B.P. 8593 Yaoundé Tél. : 696 008 196, est déclarée attributaire de l'Appel d'Offres National Ouvert n° 015/AONO/ CRTV/CIPM/2022 du 07 juin 2022 pour l'acquisition de matériel et mobilier de bureau pour le bâtiment de l'abri pour OBVANS au centre de production de la CRTV à Mballa II en procédure d'urgence, pour un montant TTC de **F CFA** pour un montant TTC de **F CFA 43 959 515** (quarante-trois millions neuf cent cinquante-neuf cinq cent quinze)..

Article 2 : Les prestations objet dudit Appel d'Offres seront exécutées dans un délai de **quarante (40) jours** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage.

Article 3 : Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter à la porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II pour la suite de la procédure.

YAOUNDE le 2 Aout 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NDONGO CHARLES



MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N° 1192/C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/2022 DU 28/07/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 39/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2022 DU 14/04/2022 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE AUX PRODUITS STABILISANTS DE CERTAINES ROUTES NATIONALES ET RÉGIONALES EN TERRE DANS LE RÉSEAU NORD. (RÉGIONS DE L'ADAMAOUA ET DE L'EXTRÊME-NORD) ; PROGRAMME 2022.FINANCEMENT : BUDGET MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 39/AONO/MINTP/ CIPM-TERI/2022 du 14/04/2022 pour l'exécution des travaux d'entretien périodique aux produits stabilisants de certaines routes nationales et régionales en terre dans le Réseau nord. (Régions de l'Adamaoua et de l'Extrême-nord) ; Programme 2022, le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

SOUMISSIONNAIRE RETENU							
N° Lot	Type d'intervention	Tronçons	Linéaires (km)	Noms et Adresses du soumissionnaire retenu	Montants TTC Corrigés (en FCFA)	Montants TTC lus lors de l'ouverture des plis en FCFA	Observations
1-EN/22	Entretien périodique aux produits stabilisants	N1B : Mora – Kourgui	7,00	CHAKMAZ SARL BP : 56 Maroua Tel : 695 28 50 49	373 241 283	373 241 282	Phase 1 : 08 Phase 2 : 08 Total : 16 Offre financière la moins-disante.
2-EN/22		N1A : Bodo – Fotokol	26,50	ETS ASALAMA BP : 200 KOUSSERI Tel : 677 51 44 57	462 528 331,84	462 528 331,84	Phase 1 : 08 Phase 2 : 08 Total : 16 Offre financière la moins-disante.
3-AD/22		R0805 : Nganhi (Inter N1) – Ngam – Yafounou – Djohong – Yamba	158,50	GROUPEMENT SMEECAM INVEST/ ZCCC BP : 316 Yaoundé Tel : 695 14 04 79	1 320 590 508	1 320 590 508	Phase 1 : 08 Phase 2 : 08 Phase 3 : 08 Total : 24 Offre financière la moins-disante.
3-EN/22		R0918 : Kourgui – (Inter N1B) – Limani – Amchidé – Ganse (Inter N14)	32,44	GPMT HAMOUS SAR /OPEN SARL BP : 3183 Yaoundé Tel : 699 29 89 24	560 640 567	560 640 57	Phase 1 : 08 Phase 2 : 08 Total : 16 Offre financière la moins-disante.



SOUSSIONNAIRES NON RETENUS

N°	Soumissionnaires	Motifs d'élimination
01	STE TARMAK BUSINESS SARL	- CV du conducteur des travaux sans expérience requise (un seul projet au lieu de 2) - Non justification de la possession en propre d'une niveleuse (carte grise au nom de l'entreprise SOEDAC SARL sans certificat de vente)
02	SOTRAC TP SA	- Non justification de la possession en propre d'une niveleuse, de la pelle chargeuse, d'un camion benne et d'un compacteur
03	ETS ABDOULAYE ALI	- Non justification de la possession en propre d'une niveleuse, d'une pelle chargeuse, d'un compacteur et d'un camion-citerne - Absence de la référence demandé dans le RPAO - Capacité financière inférieur au montant sollicité
04	GROUPE MIKA	- Capacité financière contenant la mention proscrite par le DAO : « Cette attestation qui ne vaut pas caution est délivrée sans garantie, ni responsabilité de notre part.
05	BRESCO	- Non justification de la possession en propre du matériel (cartes grises présentées au nom de Centrale d'Achat du Sud et certificats de vente non certifiés et datant des années 2020 et 2021)
06	GPMT ETS MOUSSA BIZGO ET CO./ STE FRANCK SARL/ETS ERCOM PLUS	- Non justification de la possession en propre du compacteur - Absence des éléments détaillés de la note technique - Capacité financière contenant la mention proscrite par le DAO : « Cette attestation qui ne vaut pas caution est délivrée sans garantie, ni responsabilité de notre part - Absence de bilan financier 2021
07	GROUPEMENT SHEE SYSTEM/SLEB SARL	- Absence de déclaration sur l'honneur de SLEB SARL - Absence des états financiers de SLEB
08	SDR-CAM SARL	- Rapport de visite non documenté - Absence de bilan financier

Les mandataires des entreprises attributaires sont invitées à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de leur projet de Marché.

Les soumissionnaires ayant postulé pour l'Appel d'Offres ci-dessus mentionné et qui n'ont pas été retenus peuvent passer sous quinze jours ouvrables retirer leurs offres au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux, d'Entretien et de Réfection des Infrastructures. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le MINISTRE

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré et publié partout où besoin sera.

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel



CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

COMMUNIQUÉ D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ N° 096/CW/DG/2022 DU 04/08/2022 PORTANT PUBLICATION DE L' ATTRIBUTION DE AVIS D'APPEL D'OFFRES APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°0013 /AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2022 DU 16/06/2022 , POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE RENOVATION DE LA RESIDENCE DE FONCTION DU DGA DE LA CAMWATER, SISE A BONANJO - DOUALA, REGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur General de la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER) communique :
Est declare adjudicataire du marche relatif a l'Appel d'Offres susmentionne, le soumissionnaire ci-apres designe

N° du Lot	Maitre d'Ouvrage	Entreprise	Montant (en FCFA TTC)	Mai d'execution
(01) Lot	LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMWATER	AFRICA CONTRACTORS SARL BP: 6367 Yaounde	48 627 548	Deux (02) mois

Le soumissionnaire est par consequent invite a se presenter a la Division des affaires Juridiques et des Marches pour la finalisation du dossier y afferent.

Par ailleurs, Les soumissionnaires n'ayant pas ete retenus sent priés de passer retirer leurs soumissions au Secretariat de la Commission de Passation des Marches aupres de la CAMWATER sous quinzaine, faute de quoi celles-ci seront purement et simplement detruites.

DOUALA le 4 Aout 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

DECISION N°096 /CW/DG/DAJ M/CMT/CIPM/2022 DU 04/08/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0013 /AONO/CAMWATER/DG/CIPM12022 DU 16/06/2022_, POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE RENOVATION DE LA RESIDENCE DE FONCTION DU DGA DE LA CAMWATER, SISE A BONANJO — DOUALA, REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL

Vu la Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant Statut general des Entreprises Publiques ;

Vu Le Decret n°2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les regles applicables aux marches des entreprises publiques Vu Le Decret N°2018/144 du 20 Fevrier 2018 portant reorganisation de la Cameroon Water Utilities Corporation

Vu La Resolution N°002/2017/CAE/CAMWATER du Conseil d'Administration

reuni en session extraordinaire le 10 Novembre 2017 portant nomination sur proposition du Gouvernement au poste de Directeur General de la CAMWATER de monsieur BOLENGA Gervais ;

Vu La Resolution N°001/2017/CAE/CAMWATER du Conseil d'Administration

reuni en session extraordinaire le 18 Decembre 2017 portant nomination sur proposition du Gouvernement au poste de Directeur General Adjoint de la CAMWATER de monsieur BIDJOCKA Jean Pierre.

Vu Vu la resolution n°0021/CAE/CAMWATER du Conseil d'Administration. reuni

en session extraordinaire le 14 AoOt 2018 portant election, au poste de President du Conseil d'Administration de Monsieur KUM BONG AKWA Patrick

Vu La Resolution N°010/CA/CAMWATER du 05 Mars 2019 portant creation,

organisation et fonctionnement d'une commission chargee du suivi et du controle des marches placee aupres du Conseil d'Administration de la CAMWATER

Considerant L'Avis de la CIPM sur le rapport de reexamen en date du 26/07/2022

DECIDE

Article 1 : La societe ci-apres citee est reconnue comme adjudicataire du marche relatif a ('Appel d'Offres susmentionne :

N° du Lot	Maitre d'Ouvrage	Entreprise	Montant (en FCFA TTC)	Mai d'execution
(01) Lot	LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMWATER	AFRICA CONTRACTORS SARL BP: 6367 Yaounde	48 627 548	Deux (02) mois

Article 2 : La presente Decision sera enregistree et communiquee partout o0 besoin sera. /-

DOUALA le 4 Aout 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

COMMUNE DE DIBAMBA

ADDITIF N°001/AD/C-DIBAMBA/CIPM/202 DU 01/08/2022 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DIBAMBA, AUTORITE CONTRACTANTE, PORTS A LA CONNAISSANCE DES SOUSMISSIONNAIRES DE ('APPEL D' OFFRE N°07/AONO/C-DIBAMBA/SG/2022 DU 06/07/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE EN TERRE CARREFOUR KENDECK —PITTI GAZE DONT LA DATES DE DÉPÔT DES OFFRES ETAIT PRÉVUE LE 10 AOUT 2022 A 10H QUE CETTE DATE A ETE REPORTEE AU 12 AOUT 2022 À 10H AU MÊME LIEU .

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Commune de Dibamba, au plus tard le 10/08/2022 à 10 h 00 min précises et devra porter la mention suivante :</p> <p>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 07/AONO/C-DIB/CIPM/2022 DU 06/07/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE CARREFOUR KENDECK – PITTI GARE DANS LA COMMUNE DE DIBAMBA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL REGION DU LITTORAL « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Commune de Dibamba, au plus tard le 12/08/2022 à 10 h 00 min précises et devra porter la mention suivante :</p> <p>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 07/AONO/C-DIB/CIPM/2022 DU 06/07/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE CARREFOUR KENDECK – PITTI GARE DANS LA COMMUNE DE DIBAMBA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL REGION DU LITTORAL « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle des délibérations de la Mairie de Dibamba le 10/08/2022 à 11h 00 min précises, par la Commission de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle des délibérations de la Mairie de Dibamba le 12/08/2022 à 11h 00 min précises, par la Commission de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge</p>

DIBAMBA le 1 Aout 2022

Le MAIRE

NJECACAL Manfred



CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE « CHANTAL BIYA »

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/CIRCB/CIPM/2022 DU 04 AOUT 2022 POUR LA SELECTION D'UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE EN VUE DE LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE DE LA FLOTTE AUTOMOBILE DU CIRCB POUR L'EXERCICE 2023.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du CIRCB, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la sélection d'une compagnie d'assurance en vue de la souscription d'une police d'assurance de la flotte Automobile du CIRCB.

2. Consistance des prestations

La consistance de ces prestations est la couverture de la flotte automobile et s'articule autour des garanties ci-après:

- a) Responsabilité Civile (RC) / Responsabilité Tiers Incendie (RTI)
- b) Dommage Tous Accidents (Tous risques), TR
- c) Incendie (INC)
- d) Vol et vol partiel
- e) Braquage (BRA)
- f) Bris de glaces et blocs feux
- g) Assistance Réparation (AR)
- h) Individuelle Personnes Transportées(IPT)
- i) Individuelle accident du conducteur
- j) Défense/ Recours (DR)

3. Cout Prévisionnel

Le budget prévisionnel alloué à la prestation est de **15.000.000 FCFA** (quinze millions). Il est financé par le budget de fonctionnement du CIRCB, **exercice 2023**.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais exerçant(ou en activité) au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA), agréées par le Ministère en charge des Finances et ne faisant pas l'objet de redressement, d'administration provisoire ou de surveillance.

5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Administratives du CIRCB situé à MELEN à côté du CHU de Yaoundé.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Direction des Affaires Administratives du CIRCB sise à MELEN à côté du CHU de Yaoundé. Tél./Fax : 222.31.54.56, sur présentation d'une quittance de versement au compte CAS-ARMP d'une somme de vingt-cinq mille(25 000) francs CFA représentant les frais d'achat du dossier.

La quittance devra porter les mentions suivantes :

- **montant des frais payés ;**
- **numéro de compte (335 988-valable à toutes les agences BICEC) ;**
- **nom du client : « Compte spécial CAS-ARMP » ;**
- **références de l'Appel d'Offres.**

La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

7. Remises des offres

Les offres administratives, techniques et financières, rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marquées comme tel, devront parvenir au Service des Affaires Administratives du CIRCB sis à MELEN à côté du CHU de Yaoundé. Tél./Fax : 222.31.54.56 au plus tard **le 06 septembre 2022 à 13 heures** sous enveloppe cachetée, adressée au Directeur Général du CIRCB avec la mention :

« DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/ AONO/CIRCB/CIPM/22DU 04 AOUT 2022 POUR LA SELECTION D'UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE EN VUE DE LA SOUSCRIPTION DUNE POLICE D'ASSURANCE DE LA FLOTTE AUTOMOBILE DU CIRCB ».
«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»

Chaque offre sera composée de :

- 1- **Enveloppe A: Pièces administratives**
- 2- **Enveloppe B: Offre technique**
- 3- **Enveloppe C Offre financière.**

Le tout contenu dans une enveloppe qui devra porter la mention:

**«APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°01/AONO/CIRCB /CIPM/22 DU 04 AOÛT 2022 POUR LA SELECTION D'UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE
EN VUE LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE DE LA FLOTTE AUTOMOBILE DU CIRCB »**

8. Delai de Livraison

La période de couverture est de 12 mois, du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.

9. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, d'un montant de : **300 000 (trois cent mille)** francs CFA établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète ou non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un Organisme financier agréé par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps : (pièces administratives, offres techniques et financières) et aura lieu le **06 septembre 2022 à 14heures** par la CIPM dans la Salle des Conférences du CIRCB sis à côté du CHU de Yaoundé.

N.B . : Seuls les soumissionnaires, ou leurs représentants dûment mandatés , ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

11. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont notamment les suivants :

1. Absence ou non-conformité d'une des pièces du dossier administratif après un délai de 48 heures à compter de la date d'ouverture des offres;
2. Fausses déclarations, substitution ou falsification des documents;
3. Absence de la caution de soumission ;
4. Absence de l'attestation d'adhésion au Code CIMA ;
5. Absence de l'agrément MINFI dans la branche concernée;
6. Non-respect du tarif légal minimum obligatoire (en Assurance de RC Automobile) ;
7. Offre financière incomplète et/ou inférieure à 90% du montant du budget prévisionnel;
8. Non-respect des Termes de Références;
9. Note technique inférieure à **80% soit 42 sur 52 OUI**;
10. Compagnie placée sous surveillance par la Commission Régionale de Contrôle des Assurances de la CIMA ou par le Ministère en Charge des Finances.
11. Non production des états C1, C4, C10b, C11 et CEG pour les exercices 2018, 2019, 2020 (documents certifiés par les services compétents du MINFI).
 1. **a. Critères essentiels**
 - 2.

Les offres techniques seront évaluées sur les critères suivants :

Critères	OUI/NON
1. Présentation générale de l'offre :	04 OUI/NON
2. Références Générales du soumissionnaire :	05 OUI/NON
3. Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires pour les trois (03) dernières années (2018, 2019, 2020)	06 OUI/NON
4. Description détaillée des garanties sollicitées (conforme aux TDR)	19 OUI/NON
5. Modalités de mise en jeu de la garantie	06 OUI/NON
6. Couverture des engagements réglementés	03 OUI/NON
7. Couverture de la marge de solvabilité	03 OUI/NON
8. Cadence de règlement des sinistres dans la branche similaire au cours des trois(05) dernières années (2016, 2017,2018, 2019, 2020)	03 OUI/NON
9. Traités de réassurance dans la branche similaire en cours de validité	04 OUI/NON

Les critères et sous-critères essentiels sont détaillés, dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

- Evaluation Financière

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à 80% de oui seront admises à l'analyse financière.

12. Attribution

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pour une période de 90 (quatre-vingt-dix) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pour une période de 90 (quatre-vingt-dix) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Administratives du CIRCB, Tel : 222 31 54 56 ou 222 34 54 50. Mail : contats@circb.cm

15. DISPOSITIONS RELATIVES A LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Tout acte de corruption ou de manœuvre frauduleuse doit être reporté au MINMAP et/ou à la Commission Nationale Anti-corruption par SMS ou par téléphone aux numéros suivants :

MINMAP : 677 205 725 / 699 370 748

CONAC : numéro vert gratuit 1517

YAOUNDE le 4 Aout 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDJOLO Alexis

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2E (NEW-BELL)

COMMUNIQUE N°07/C/CAD2/CIPM/ST/2022 DU 28 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°07/AONO/CAD2/CIPM/ST/2022 DU 30/05/2022 POUR LES TRAVAUX DE POSE DE PELOUSE ET TRAVAUX CONNEXES DU STADE MUNICIPAL FAMPOU DAVID DAGOBERTFINANCEMENT : BIP 2022IMPUTATION :

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala 2eme, « Maitre d'Ouvrage », porte a la connaissance du public que :

Par decision N°07/D/CAD2/CIPM/ST/2022 du 28/06/2022 L'Entreprise dont le nom suit est declaree adjudicataire de la lettre commande relatif a l'avis d'Appel d'Offres susmentionne pour le montant et delai ci-apres :

Entreprise	Montant TTC lu lors du Depouillement	Montant ITC Corrige	Delai
CAMEROUN SERVICE ET REALISATION	49 999 585 FCFA	49 999 586 FCFA	TROIS (03) MOIS

Le Representant de ladite entreprise est invite a se presenter a la Commune d'Arrondissement de Douala 2ame, dans un delai de Soixante Douze (72) heures a compter de la date de publication du present communique, en vue de la souscription de son projet de march& Passé ce dela', ('attribution sera purement et simplement annulee

DOUALA le 28 Juin 2022

Le MAIRE

FAMPOU Denise

MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N° D13-234/C/MINSANTE/SG/UCPC/EPM/2022 DU 01/08/2022 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° D13-48/AMI/MINSANTE/UCPC/2022 DU 09 MARS 2022 EN VUE DE LA PRÉSÉLECTION DES CABINETS OU BUREAUX D'ÉTUDES POUR LA RÉALISATION DES AUDITS DU PROGRAMME CONJOINT MINSANTE/AFD/KFW POUR LES EXERCICES ALLANT DE 2021 À 2023 FINANCEMENT : PROGRAMME CONJOINT MINSANTE/AFD/KFW

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique communique :

Les Entreprises dont les noms figurent dans le tableau ci-dessous ont été présélectionnés dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt suscité:

N°	Soumissionnaire	Boîte postale	Téléphone e-mail	Rang
1	Groupement ZSM Audit / ADVISORY	BP : 12480 Douala	contact@zsmart.fr	1 ^{er} ex
2	Cabinet FIDACO	BP : 4971 Yaoundé	677 52 58 70 / 242 01 59 23 Fidaco.com@gmail.com	1 ^{er} ex
3	CLS Audit Conseil	B.P : 5269 Douala	(+237) 233 43 32 74.699 00 07 74 contact@clsauditconseil.com	1 ^{er} ex
4	ARC-AUDITEC & CONSULTING SARL	BP : 6297 Yaoundé	699 90 97 59 / 676 91 92 92 arconseils@yahoo.fr	1 ^{er} ex
5	Groupement BBI ADVISORY & PYRAMIS	BP : EI925 Bamako Mali	999 74 19 29 223 20 29 06 80 contact@pyramis-ac.com	5 ^{ème} ex
6	MAZARS Cameroun	B.P. 3791 Douala	233 42 42 47 infos@mazars_cm.com	5 ^{ème} ex

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine, à l'Unité de Coordination du Programme Conjoint, sis au 3^{ème} étage de l'immeuble « Solidarité », à Messa. Passé ce délai, ces offres seront détruites conformément à la réglementation en vigueur.

YAOUNDE le 1 Aout 2022

Le **MINISTRE**

MANAOUA Malachie

COMMUNE DE MENGUEME

DECISION N°006/D/C-MGME/SG/2022 DU 04 AOUT 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 005/ AONO/C-MGME/CIPM/2022 DU 20/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE PONT SO'O DANS LA COMMUNE DE MENGUEME DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MENGUEME

(AUTORITE CONTRACTANTE)

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret N°2001/044 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2003/651 du 05 Novembre 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscalet douanier des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°004/CAB/PM du 13 Février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives applicables aux marchés publics des travaux ;

Vu le décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret N°2018/191 du 02 Mars 2018 ;

Vu le décret N°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre Chef du Gouvernement ;

Vu le décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/044 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois des finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, et des autres entités publiques pour l'exercice 2021 ;

Vu l'arrêté n° 000145/A/MINDDEVEL constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 02 Février 2020 dans la Commune de Mengueme, Département du Nyong et So'o, Région du Centre ;

Vu L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 005/ AONO/C-MGME/CIPM/2022 DU 20/06/2022



20/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE PONT SO'O DANS LA COMMUNE DE MENGUEME DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.

Vu le procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Menguemedu **15 JUILLET 2022** relatif à l'ouverture des offres;

Vu l'additif N°01 du 11 Juillet 2022;

Vu le rapport d'analyse de la sous-commission technique d'analyse des offres ;

Vu le procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Mengueme du **27JUILLET 2022** relatif à l'examen du rapport d'analyse des Offres;

Vu la proposition d'attribution **N°015/D/MINMAP/COMMUNE DE MGME/CIPM/ST/2022 du 01/08/2022.**

Décide :

Article 1^{er} :Est déclarée adjudicataire des travaux relatifs à **L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDUR D'URGENCE N° 005/ AONO/C-MGME/CIPM/2022 DU 20/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE PONT SO'O DANS LA COMMUNE DE MENGUEME DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE**, l'entreprise ci-dessous désignée et conformément au tableau ci-après :

LOT UNIQUE	ENTREPRISE	MONTANT TTC (FCFA)	DELAJ D'EXECUTION DES TRAVAUX
TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE PONT SO'O	TENSIA Multi Services BP: Yaoundé Tel: 65150 12 07	21 824 709	02 Mois MENGUEME le 4 Aout 2022 Le MAIRE ONANA MBA MARTIN DESIRE

Article 2^e: La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2E (NEW-BELL)

DECISION D'ATTRIBUTION DEFINITIVE N°07/DA/CAD2/CIPM/ST/2022 RELATIVE A ('APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE N°071A0NO/CAD2/CIPM/ST/2022 DU 30/05/2022 POUR LES TRAVAUX DE POSE DE PELOUSE ET TRAVAUX CONNEXES DU STADE MUNICIPAL FAMPOU DAVID DAGOBERTFINANCEMENT : BIP 2022.IMPUTATION :

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

MADAME LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2eme, MAITRE D'OUVRAGE

Vu le decret n° 2001/048 du 23 fevrier 2001 portant creation, organisation et fonctionnement de l'Agence de Regulation des Marches Publics (ARMP) ;
Vu le decret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marches Publics ;
Vu le decret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du ministere des Marches Publics ;
Vu le decret N°2012/075 du 08 mars 2012 modifiant et completant certaines dispositions du decret N°2001/048 du 23 fowler 2001 portant creation, organisation et fonctionnement de l'Agence de Regulation des Marches Publics ;
Vu le decret N°2013/271 du 05 aout 2013 modifiant et completant certaines dispositions du decret N°2012/074 du 05 mars 2012 portant creation, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation de Marches Publics ;
Vu l'arrete N°033 CAB/PM du 13 fevrier 2007 mettant en vigueur le Cahier des Clauses Administratives Generales applicable aux marches de travaux publics, de fournitures et de services passes au nom de l'Etat et des etablissements publics nationaux non soumis aux lois et usages du commerce ;
Vu l'arrete N°006/A/MINMAP/SG/DAJ du 17/04/2013 portant creation des Commissions Internes de Passation des Marches Publics aupres de certaines Communes d'Arrondissement des villes de Yaounde et Douala ;
Vu Parke conjoint N°00000226/MINMAP/MINFI du 06 aout 2013 fixant le montant des indemnites de session des Presidents, Membres et Secretaires des Commissions de Passation des Marches, des Presidents, Membres et Rapporteurs des Sous- commissions d'analyse des offres, ainsi que celui des indemnites forfaitaires allouees aux personnels du MINMAP impliqués dans la passation, le suivi at le controle des Marches publics ;
Vu la Decision N°0265/D/MINMAP/SG/DAJ/ du 19/11/2013 constatant la composition des Commissions internes des Marches aupres de certaines Commune d'Arrondissement ;
Vu la circulaire N°004/CAB/PM du 30 Decembre 2005 relative au code des Marches publics ;
Vu la circulaire N°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des regles regissant la passation, ('execution at le controle des Marches Publics ;
Vu la circulaire N°002/CAB/PM du 31janvier 2011 relative a ramelioration de la performance du systeme des Marches Publics ;
Vu la circulaire N°003/CAB/PM du 31 janvier 2011 precisant les modalites de gestions des changements des conditions economiques des Marches Publics ;
Vu la circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative e la passation et au controle de ('execution des Marches Publics ;
Considerant la proposition d'attribution de la CIPM aupres de la Commune d'Arrondissement de Douala 2erne,

DECIDE

Article 1er LES TRAVAUX DE POSE DE-PELOUSE ET-TRAVAUX CONNEXES DU STADE MUNICIPAL FAMPOU DAVID DAGOBERT, objet de ('Appel d'Offres National Ouvert en procedure d'urgence N°07/AONO/CAD2/CIPM/ST/2022 DU 30/0512022 est attribue a l'entreprise :

CAMEROUN SERVICE ET REALISATION,
BP : 2567 DOUALA
Tel. : (237) 233 427 567

Article 2 : Le montant de la prestation est evalue a la somme de **Quarante Neuf Millions Neuf Cent Quatre Vingt Dix Neuf Mille Cinq Cent Quatre Vingt Six (49 999 586) francs CFA TTC soit Quarante Un Millions Neuf Cent Vingt Huit Mille Trois Cent Soixante Quatorze (41 928 374) francs CFA HTVA ; Financement : BIP 2022**

Article 3 : Le delai d'execution est de Trois (03) Mois et court a compter de la date de notification de l'ordre de service de demarrage des travaux.

Article 4 : La présente décision sera enregistrée, publiée suivant la procédure d'urgence et communiqué partout où besoin sera.



COMMUNAUTE URBAINE DE GAROUA

DECLARANT INFRUCTUEUX LA DEMANDE DE COTATION N°_001_/DC/CUG/CIPM/SPI/2022 DU 28/10/2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE DE GARDIENNAGE DEVANT ASSURER LA SURVEILLANCE DES BATIMENTS ET IMMEUBLES DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE GAROUA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Vu la Constitution ;

Vu La loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du travail ;

Vu La loi n°2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;

Vu La loi n° 2021 /026 du 16 Décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

Vu La loi n° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant code Général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu Le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) (et ses différents textes d'application) modifié et Complété Par le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu Le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2008/020 du 17 janvier 2008 Portant création de la Communauté Urbaine de Garoua ;

Vu Le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés ;

Vu L'Arrêté N° 03/CAB/PM du 13 Février 2007 mettant en vigueur le Cahier Des Clauses Administrative Générales, applicable ;

Vu L'arrêté n° 033/CAB/PM du 13 Février 2007 mettant en vigueur le Cahier des Clauses ; L'Arrêté n° 000158/A/MINDDEVEL du 24 Mars 2020 constatant l'élection du Maire de la Ville et ses Adjoints ;

Vu Les normes techniques en vigueur au Cameroun ;

Vu Circulaire N°001/CAB/PR/du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu Circulaire N°00000456/C/ MINFI du 30 décembre 2012 portant instructions relatives à l'exécution des lois des finances au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2022 ;

Vu Décision N°00000159/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Président des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics auprès des Communautés Urbaines ;

Vu Les textes généraux sur la protection de l'environnement et notamment la loi-cadre n°96/12 du 05Août 1986 relatives à la gestion de l'environnement au Cameroun et ses textes subséquents ;

Vu D'autres textes spécifiques au domaine concerné par le Marché (Code des marchés, Recueil des Textes Te...).

Considérant la DEMANDE DE COTATION N°_001_/DC/CUG/CIPM/SPI/2022 DU 28/06/2022 pour le recrutement d'une société de gardiennage devant assurer la surveillance des bâtiments et immeubles de la communauté urbaine de Garoua, département de la Bénoué, région du nord (en procédure d'urgence).

Considérant la Correspondance N°016/2022/L/CIPM/GA du 27/07/2020 du Président de la CIPM Relatif à la proposition de relance du DC N° 001/DC/CUG/CIPM/SPI/2022 du 26/06/2022.

DECIDE :

GAROUA le 29 Juillet 2022

Article 1er : la demande de cotation N°_001_/DC/CUG/CIPM/SPI/2022 du 28/06/2022 pour le recrutement d'une société de gardiennage devant assurer la surveillance des bâtiments et immeubles de la communauté urbaine de Garoua, est déclaré infructueux. **Le MAIRE**
OUSMAILA MOHAMADOU

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

VILLE DE YAOUNDE

**ADDITIF-RECTIFICATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT
N°010/AONR/CUY/CIPM/2022DU 12/07/2022 RELATIF À LA MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA FOURNITURE
ET L'INSTALLATION DE 1500 LAMPADAIRES SOLAIRES INTERCONNECTES DANS LA VILLE DE
YAOUNDE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>5.J. Cadre du détail estimatif Maitrise d'œuvre pour la fourniture et l'installation de 1500 Lampadaire solaires interconnectés dans la ville de Yaoundé Montant Prévisionnel des travaux (MP) TTC 50 000 000 FCFA TTC (Trente millions francs CFA toutes taxes comprises) »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>5.J. Cadre du détail estimatif Maitrise d'œuvre pour la fourniture et l'installation de 1500 Lampadaire solaires interconnectés dans la ville de Yaoundé Montant Prévisionnel des travaux (MP) TTC 5 524 000 000 FCFA TTC (Cinq milliards cinq cent vingt-quatre millions francs CFA toutes taxes comprises) »</p> <p>Article 2 : Le présent additif-rectificatif sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera. /-</p>

YAOUNDE le 3 Aout 2022

Le MAIRE

MESSI ATANGANA Luc

COMMUNE D'AKONOLINGA

ADDITIF N°005/ADD/ C-AKGA/SG/CIPM/2022 PORTANT MODIFICATION ET COMPLEMENT DE CERTAINES DISPOSITIONS SUITE A LA LETTRE N°00000489/L/ARMP/CRRMP/CCR/CRA DU DOSSIER D'APPELS D'OFFRES CI-APRES : 1- AONO N°001/AONO/C-AKGA/CIPM/2022 DU 29/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES : BIDJONG-ZALOM ; ZALOM-BINOK ; YEME-YEME-EKOUMDOUM DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE ;

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AKONOLINGA, AUTORITE CONTRACTANTE, COMMUNIQUE :</p> <p>Les dispositions des Dossiers d'Appel d'Offres susmentionnés sont modifiées et complétées ainsi qu'il suit :</p> <ul style="list-style-type: none">● PIECE N°05 : CHAHIER DES CLAUSES ADMINISTRARIVES PARTICULIERES (CCAP) <p>- Le critère éliminatoire N°7 Les soumissionnaires devront présenter l'attestation de visite de site co-signée par le maître d'ouvrage, accompagnée d'un rapport de visite.</p> <p>- La présence d'un texte règlementaire caduc, La circulaire N°0000056/C/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités publiques pour l'exercice 2022 abroge celle du 30 décembre 2020</p> <p>- L'absence de disposition relative au visa préalable du MINMAP sur le décompte général et définitif L'article 47(1-f), en vertu duquel, le MINMAP reçoit une copie des décomptes provisoires et vise le décompte définitif pour les marchés de travaux ou la dernière facture pour les autres de types de prestations ;</p> <p><u>N.B</u> : La Commission de Passation des Marchés se réserve le droit de procéder à la vérification des curricula vitae et des diplômes proposés.</p> <p>Le reste sans changement. Les entreprises ayant déjà acquis le Dossier d'Appel d'Offres, sont priées de passer à la Mairie d'AKONOLINGA, retirer les documents complémentaires dudit dossier.</p>

AKONOLINGA le 4 Aout 2022

Le MAIRE

AKAMBA ASSEMBE GEORGES

MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000001/AONO/MINTSS/CIPM/2022 DU 03 AOÛT 2022 POUR L'ACQUISITION DE CINQ (05) VÉHICULES PICK-UP 4X4, DOUBLE CABINE D'AU PLUS 09 CV POUR LES BRIGADES D'INSPECTION ET DES DÉLÉGATIONS DÉPARTEMENTALES DU TRAVAIL (LOT 1) ET D'UN (01) VÉHICULE DE FONCTION D'AU PLUS 10 CV POUR LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL (LOT 2).

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
- LOT 1 : N°56-41-018-01-34001

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'acquisition de cinq (05) véhicules pick-up 4X4, double cabine d'au plus 09 CV pour les Brigades d'Inspection et des Délégations Départementales du Travail (lot 1) et d'un (01) véhicule de fonction d'au plus 10 CV pour le Secrétariat Général (lot 2).

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent l'Acquisition de cinq (05) véhicules de contrôle pick-up 4X4 d'au moins 08 CV, double cabine pour les Inspections de Travail et d'un véhicule station wagon d'au moins 10 CV pour le Secrétariat Général (en deux lots).

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

- pour le lot 1 : Cent Quarante Sept Millions Cinq Cent Mille (**147 500 000**) FCFA ;

- pour le lot 2 : Quatre Vingt Millions (**80 000 000**) FCFA.

4. Allotissement

Les prestations sont réparties en deux (02) lots. L'offre des soumissionnaires potentiels devra être faite en deux (02) lots séparés ainsi qu'il suit :

- Lot 1 : l'Acquisition de cinq (05) véhicules pick-up 4X4, double cabine pour les Brigades d'Inspection et des Délégations Départementales du Travail ;

- Lot 2 : l'Acquisition d'un (01)véhicule de fonction pour le Secrétariat Général.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale de l'exercice 2022, sur les lignes d'imputation budgétaire :

- Lot 1 : n°**56-41-018-01-340010-524311**

- Lot 2 : n°**56-41-159-05-340010-524311**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINTSS, porte 111, Téléphone 222 23 05 60 dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de 150 000 (Cent Cinquante mille francs CFA), représentant les frais d'achat du dossier.

La copie dudit reçu sera déposée au service des marchés Publics du MINTSS lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en anglais ou en français sera déposée contre décharge au service des marchés Publics du MINTSS au plus tard le 31 août 2022 à 13heures heures précises. Elles seront présentées sous pli fermé en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, et devront porter la mention :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°000001/AONO/MINTSS/CIPM/2022 du 03 août 2022 pour l'Acquisition de cinq (05) véhicules pick-up 4X4, double cabine d'au plus 09 CV pour les Brigades d'Inspection et des Délégations Départementales du Travail (lot 1) et d'un (01) véhicule de fonction d'au plus 10 CV pour le Secrétariat Général (lot 2).

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des véhicules objet du présent appel d'offres est de Quarante-cinq (**45**) jours au garage Administratif.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, d'un montant remboursable de

- Deux Millions Neuf Cent Cinquante mille (2 950 000) pour le lot 1 et

- Un million six cent Mille (1 600 000) pour le lot 2

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en original ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou par tout autre organisme financier agréé par le Ministère chargé des Finances entraîne le rejet immédiat de l'offre du candidat.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 31 août 2022 à 14 heures dans la salle de conférences du MINTSS, porte 117.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

13.1 Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après 48 heures ;
- Absence d'une caution de soumission à l'Ouverture ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de prospectus originale accompagnés des fiches techniques du fabricant ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur du prestataire attestant de la disponibilité des pièces de rechange sur le marché Camerounais;
- Non-respect de quatre (05) des cinq (06) critères essentiels ;
- Non production d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années ;
- Non-respect des caractéristiques techniques détaillées et prospectus;
- Absence du Certificat d'homologation des véhicules délivré par le Ministère des Transports ;
- Autorisation du fabricant ;
- Non-respect des caractéristiques majeures suivantes ;
 - Lot 1
- Puissance fiscale au plus 09 CV ;
- Cylindrée ? 2442 CC;
- Source d'énergie diesel ou essence.
 - Lot 2
- Puissance fiscale au plus 10 CV ;
- Cylindrée ? 2755 CC;
- Source d'énergie diesel ou essence.

13.2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- La présentation de l'offre ;
- L'expérience du soumissionnaire dans la commande publique au Cameroun ;
- Le délai de livraison ;

14. Attribution

- La garantie d'un (1) an ;
Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante après avoir obtenu une satisfaction de 80% des autres spécifications techniques
- Service après-vente (déclaration sur l'honneur du prestataire attestant de la disponibilité des pièces de rechange) ;

Un soumissionnaire peut être attributaire des deux (02) lots.

L'acceptation du CCAP et DF.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de 45 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au service des marchés, porte 111, téléphone 222 23 05 60.

Dénonciation, corruption et mauvaises pratiques

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25/699 37 07 48 ou le cabinet du MINTSS au 222 23 00 04.

YAOUNDE le 3 Aout 2022

Le MINISTRE

OWONA GRÉGOIRE

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2E (NEW-BELL)

COMMUNIQUE N°08/C/CAD2/CIPM/ST/2022 DU 28/06/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°08/AONO/CAD2/CIPM/ST/2022 DU 30/05/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT ET CANIVEAUX D'ASSAINISSEMENT AU QUARTIER NEWTOWN-AEROPORT. FINANCEMENT : FOND ROUTIER EXERCICE: 2022 IMPUTATION FOND ROUTIER : IMPUTATION CAD 2 : 610 107

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala 2eme, « Maitre d'Ouvrage », porte a la connaissance du public que :

Par decision N°08/D/CAD2/CIPM/ST/2022 du 28/06/2022 L'Entreprise dont le nom suit est declaree adjudicataire de la lettre commande relatif a l'avis d'Appel d'Offres susmentionne pour le montant et delai ci-apres :

Entreprise	Montant TTC lu lors du Depouillement	Montant TTC Corrige	Dela'
ETS LES FRERES UNIS	29 985 013 FCFA	29 911 078 FCFA	TROIS (03) MOIS

Le Representant de ladite entreprise est invite a se presenter a la Commune d'Arrondissement de Douala 2¹¹e, dans un delai de Quarante Huit (48) heures a compter de la date de publication du present communiqué, en vue de la souscription de son projet de march& Passé ce delai, l'attribution sera purement et simplement annulee

Le present communiqué tient lieu de main levee de caution de soumission.

DOUALA le 28 Juin 2022

Le MAIRE

FAMPOU Denise

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE N° 1198C/MINTP/SG/DCT/CAO/NJKOUO/RA/2022 DU 29 JUILLET 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT COMPLEMENTAIRE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 031/AONO/MINTP/CIPM-SPIAG/ 2022 DU 05 AVRIL 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE DANS LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENTS PUBLICS DU MINTP, EXERCICES 2022 ET SUIVANTSIMPULATION : 56 36 128 04 340010 2276.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert N°31/AONO/MINTP/CIPM-SPIAG/2022 du 05/04/2022 en procédure d'urgence pour l'acquisition du matériel informatique dans les services centraux du Ministère des Travaux Publics (trois lots), et aux stipulations de l'article 118 de la Circulaire N°0001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics, le résultat complémentaire dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

SOUSSIONNAIRE RETENU

N° lot	Type de prestation	Nom et Adresse du soumissionnaire	Montant TTC lu lors de l'ouverture des plis en FCFA	Montant TTC Corrigé (en FCFA)	Observations
Lot 01	Acquisition de 45 ordinateurs de bureau complets (desktop), de processeur de type Intel Core i3	INTER TRADE SERVICE SARL BP : 5305 Yaoundé Tel : 222 21 32 30	23 289 525	23 289 525	Délai de livraison : 60 jours. Offre financière la moins disante

SOUSSIONNAIRES NON RETENUS

N°	Soumissionnaires	Motif d'élimination
1	KIAMA SA	- Offre non moins disant
2	ETS LE MONTAGNARD-DFL	Non satisfaction du point b des critères éliminatoire du RPAO - Fiches techniques incomplètes pour le lot 1 ; - Attestation de garantie non conforme.
3	ETS MBIAM CAMEROUN	Non satisfaction du point b des critères éliminatoire du RPAO - Attestation de garantie non conforme.
4	ARCHYL COMPANY SARL	Non satisfaction du point b des critères éliminatoire du RPAO - Fiches techniques incomplètes ; - Attestation de garantie non conforme.
5	ETS ACCORD SERVICE	Non satisfaction du point b des critères éliminatoire du RPAO - Fiches techniques incomplètes ; - Attestation de garantie non conforme.
6	ZEBS FARM	Non satisfaction du point a des critères éliminatoires du RPAO - Absence et non-conformité 48 heures après l'ouverture des offres de trois pièces du dossier Administratif. (Absence de l'attestation de l'ARMP, attestation de non redevance datant du 22/09/2021 et certificat d'immatriculation datant du 05/10/2021).

L'entreprise attributaire est invitée à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de sa Lettre de Commande.

Les soumissionnaires ayant postulés pour ledit lot ci-dessus mentionné et qui n'ont pas été retenus peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés des Services, des Prestations Intellectuelles et des Approvisionnements Généraux. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent Communiqué qui tient lieu de main levée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus, et sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 29 Juillet 2022

Le *MINISTRE*

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel



CAMEROON RADIO AND TELEVISION

COMMUNIQUE N° 000090/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/RF DU 05 AOUT 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N015/AONO/CRTV/CIPM/2022 DU 07 JUIN 2022 POUR L'ACQUISITION DE MATERIEL ET MOBILIER DE BUREAU POUR LE BATIMENT DE L'ABRI POUR OBVANS AU CENTRE DE PRODUCTION DE LA CRTV A MBALLA II EN PROCEDURE D'URGENCE - EXERCICE 2022.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la CRTV, Maître d'Ouvrage, communique, l'entreprise **TALENT D'AFRIQUE**, B.P. 8593 Yaoundé Tél. : 696 008 196, est déclarée attributaire de l'Appel d'Offres National Ouvert n° 015/AONO/CRTV/CIPM/2022 du 07 juin 2022 pour l'acquisition de matériel et mobilier de bureau pour le bâtiment de l'abri pour OBVANS au centre de production de la CRTV à Mballa ii en procédure d'urgence, pour un montant TTC de F CFA **43 959 515** (quarante-trois millions neuf cent cinquante-neuf cinq cent quinze).

Les prestations objet dudit Appel d'Offres seront exécutées dans un délai de **quarante (40) jours** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage.

Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter, dès diffusion du présent communiqué, à la porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II, pour en recevoir notification.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, délai au-delà duquel celles-ci seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation. Le présent communiqué tient lieu de main-levée des cautions de soumission pour ces derniers.

YAOUNDE le 2 Aout 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDONGO CHARLES

PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMERCIALISATION DE BETAILS ET DES INFRASTRUCTURES D'ELEVAGE

**PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DES CONTRATS DE CONSULTANCE POUR LES PROJETS FINANCÉS
PAR LA BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT DATE : 04/08/2022 NOTE D'INFORMATION**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Date de Publication :	Août 2022
Pays :	CAMEROUN
Agence D'Exécution :	Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales
Nom du projet / Etude :	Projet de Développement de la Commercialisation de Bétails et des Infrastructures d'Elevage (CMR1003)
Numéro du mode de financement :	Accord de Services IJARA N° 2-CM-091
Nom de la Demande de proposition (AMI) :	Recrutement d'un Consultant international pour la mise en place d'une ligne de microfinance islamique dans le cadre des activités du Projet de Développement de la Commercialisation de Bétails et des Infrastructures d'Elevage (PD-COBIE) au Cameroun
Méthode De Sélection :	Sélection Basée sur la Qualité et le Coût Parmi les sociétés des Pays Membres (SBQC/PM)
Date de publication de l'avis à Manifestation d'Intérêt :	07/10/2020
Date d'émission de la demande de proposition :	16/04/2021
Date d'ouverture des propositions techniques :	18/05/2021
Date d'ouverture des propositions financières :	06/09/2021
Date d'approbation par la Banque du projet de Contrat négocié :	04/07/2022

1. Consultant Retenu:

Nom :	GRUPEMENT 4US CONSULTING / ETS PEKEKUE ZAKARI
Nationalité :	MAROCAINE
Adresse :	N°13 AV Doukkalah, Aviation Rabat – Maroc, Tél : (+212) 537 630 635 / (+237) 699 90 97 59 E-mail: arconseils@yahoo.fr
Montant du Contact :	Hors Taxes : 79 213 761 (Soixante-dix-neuf millions deux cent treize mille sept cent soixante un) FCFA
Date de début d'Exécution du Contrat :	Juillet 2022
Durée d'exécution du Contrat :	90 (Quatre-vingt-dix) jours
Résumé de l'objet du Contrat :	Contrat de services de Consultant pour la mise en place d'une ligne de microfinance islamique dans le cadre des activités du Projet de Développement de la Commercialisation de Bétails et des Infrastructures d'Elevage (PD-COBIE) au Cameroun

YAOUNDE le 4 Aout 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL

OLOUGOU OKOUNOU Valère

2. Soumissionnaires n'ayant pas été retenus - Nombre Total de soumissionnaires ayant participé

N.B: Tout consultant qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles sa proposition n'a pas été retenue doit en faire la demande à l'Agence d'exécution. En tout état de cause, la Banque se réserve le droit de faire examiner toute réclamation d'un consultant ayant participé au marché à tout moment après l'attribution du contrat.

COMMUNE DE MENGUEME

DECISION N°004/D/C-MGME/SG/2022 DU 04 AOUT 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/C-MENGUEME/SG/CIPM/ 2022 DU 17/06/ 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA) PHASE 1 ET LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL POUR LA PROMOTION DES JEUNES (CMPJ) EN DEUX (02) LOTS DANS LA COMMUNE DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)



LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MENGUEME

(AUTORITE CONTRACTANTE)

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret N°2001/044 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2003/651 du 05 Novembre 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°004/CAB/PM du 13 Février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives applicables aux marchés publics des travaux ;

Vu le décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret N°2018/191 du 02 Mars 2018 ;

Vu le décret N°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre Chef du Gouvernement ;

Vu le décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/044 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois des finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, et des autres entités publiques pour l'exercice 2021 ;

Vu l'arrêté n° 000145/A/MINDDEVEL constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 02 Février 2020 dans la Commune de Mengueme, Département du Nyong et So'o, Région du Centre ;

Vu L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/C-MENGUEME/SG/CIPM 2022 DU 17/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA) PHASE 1 ET LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL POUR LA PROMOTION DES JEUNES (CMPJ) EN DEUX (02) LOTS DANS LA COMMUNE DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.

Vu le procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Mengueme du 15 JUILLET 2022 relatif à l'ouverture des offres;

Vu l'additif N°01 du 11 Juillet 2022;

Vu le rapport d'analyse de la sous-commission technique d'analyse des offres ;

Vu le procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Mengueme du **27 JUILLET 2022** relatif à l'examen du rapport d'analyse des Offres;

Vu la proposition d'attribution **N°018/D/MINMAP/COMMUNE DE MGME/CIPM/ST/2022 du 01/08/2022.**

Décide :

Article 1^{er} :Est déclarée adjudicataire des travaux relatifs à **L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/C-MENGUEME/SG/CIPM/ 2022 DU 17/06/ 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA) PHASE 1 ET LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL POUR LA PROMOTION DES JEUNES (CMPJ) EN DEUX (02) LOTS DANS LA COMMUNE DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE**, l'entreprise ci-dessous désignée et conformément au tableau ci-après :

LOT	ENTREPRISE	MONTANT TTC (FCFA)	DELAJ D'EXECUTION DES TRAVAUX
LOT1: TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA) phase1 A MENGUEME	ALTERNATIVE CONSULT CAMEROUN S.A BP:13752 Yaoundé Tel: 699 68 27 09	LOT 1 : 49 995 300	04 Mois
LOT2: TRAVAUX D'ACHEVEMENT DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL POUR LA PROMOTION DES JEUNES(CMPJ) DE MENGUEME		LOT2 : 16 995 197	03 Mois MENGUEME le 4 Aout 2022 Le MAIRE ONANA MBA MARTIN DESIRE

Article 2^e. : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2E (NEW-BELL)

DECISION D'ATTRIBUTION DEFINITIVE N°08/DA/CAD2/CIPM/ST/2022 RELATIVE A ('APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE N°08/AONO/CAD2/CIPM/ST/2022 DU 30105/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT ET CANIVEAUX D'ASSAINISSEMENT AU QUARTIER NEWTOWN-AEROPORTFINANCEMENT : FOND ROUTIER EXERCICE : 2022IMPUTATION FOND ROUTIER : IMPUTATION CAD 2 : 610 107

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

MADAME LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA Vine, MAITRE D'OUVRAGE

Vu le decret n° 2001/048 du 23 fevrier 2001 portant creation, organisation et fonctionnement de l'Agence de Regulation des Marches Publics (ARMP) ;
Vu le decret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marches Publics ;
Vu le decret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du ministere des Marches Publics ;
Vu le decret N°2012/075 du 08 mars 2012 modifiant et completant certaines dispositions du decret N°2001/048 du 23 fevrier 2001 portant creation, organisation et fonctionnement de l'Agence de Regulation des Marches Publics ;
Vu le decret N°2013/271 du 05 aout 2013 modifiant et completant certaines dispositions du decret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant creation, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation de Marches Publics ;
Vu ferrate N°033 CAB/PM du 13 fevrier 2007 mettant en vigueur le Cahier des Clauses Administratives Generates applicable aux marches de travaux publics, de fournitures et de services passes au nom de l'Etat at des etablissements publics nationaux non soumis aux lois et usages du commerce ;
Vu l'arrete N°006/A/MINMAP/SG/DAJ du 17/04/2013 portant creation des Commissions Internes de Passation des Marches Publics aupres de certaines Communes d'Arrondissement des villes de Yaounde et Douala ;
Vu l'arrete conjoint N°00000226/MINMAP/MINFI du 06 aout 2013 fixant le montant des indemnites de session des Presidents, Membres et Secretaires des Commissions de Passation des Marches, des Presidents, Membres et Rapporteurs des Sous- commissions d'analyse des offres, ainsi que celui des indemnites forfaitaires allouees aux personnels du MINMAP impliquees dans la passation, le suivi et le controle des Marches publics ;
Vu la Decision N°0265/D/MINMAP/SG/DAJ/ du 19/11/2013 constatant la composition des Commissions internes des Marches aupres de certaines Commune d'Arrondissement ;
Vu la circulaire N°004/CAB/PM du 30 Decembre 2005 relative au code des Marches publics ;
Vu la circulaire N°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des regles regissant la passation, l'execution et le controle des Marches Publics ;
Vu la circulaire N°002/CAB/PM du 31janvier 2011 relative a l'amelioration de la performance du systeme des Marches Publics ;
Vu la circulaire N°003/CAB/PM du 31 janvier 2011 precisant les modalites de gestions des changements des conditions Economiques des Marches Publics ;
Vu la circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative a la passation et au controle de ('execution des Marches Publics ;
Considerant la proposition d'attribution de la CIPM aupres de la Commune d'Arrondissement de Douala 2erne,

DECIDE

Article 1er: LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT ET CANIVEAUX D'ASSAINISSEMENT AU QUARTIER NEWTOWNAEROPORT, objet de [Appel d'Offres National Ouvert en procedure d'urgence N°08/AONO/CAD2ICIPM/ST/2022 DU 30/0512022 est attribue a l'entreprise:

ETS LES FRERES UNIS,
BP : 992 YAOUNDE
Tel. : (237) 699 53 06 13 / 677 74 81 80

Article 2 : Le montant de la prestation est &value a la somme de Vingt Neuf Millions Neuf Cent Onze Mille Soixante Dix Huit (29 941 078) francs CFA TTC soit Vingt Cinq Millions Quatre Vingt Deux Mille Six Cent Soixante Cinq (25 082 665) francs CFA HTVA Financement : FOND ROUTIER.

Article 3 : Le delai d'execution est de Trois (03) Mois et court a compter de la date de notification de l'ordre de service de demarrage des travaux.

Article 4 : La presente decision sera enregistree, publiee suivant la procedure d'urgence et communique partout ou besoin sera.

DOUALA le 28 Juin 2022

Le MAIRE

FAMPOU Denise

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION N° 254/D/MINTP/SG/DCT/CAO /NJKOUO/RA/2022 DU 29 JUILLET 2022 PORTANT ATTRIBUTION COMPLÉMENTAIRE DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU LOT 1 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 31/AONO/MINTP/CIPM-SPIAG/2022 DU 05/04/2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE DANS LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.IMPUTATION : 56 36 128 04 340010 2276.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu La Constitution ;

Vu La Loi n° 2021/026 du 16 Décembre 2021 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;

Vu Le Décret n° 2001/018 du 17 Février 2001, portant Organisation et Fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu Le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant Organisation Administrative de la République du Cameroun ;

Vu Le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu Le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu Le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu L'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu L'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu La Décision N°00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements Ministériels ;

Vu La Décision N°290/D/MINTP/CAB du 28 juillet 2021 portant constatation de la composition des Commissions Internes et Spéciale de Passation des Marchés des Services, des Prestations Intellectuelles et des Approvisionnements Généraux placée auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu La Circulaire N°0000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2022 ;

Vu La Circulaire N° 00001/PP/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'application du code des Marchés Publics ;

Vu L'Appel d'Offres National Ouvert N° 31/AONO/MINTP/CIPM-SPIAG/2022 du 05/04/2022 en procédure d'urgence pour l'acquisition du matériel informatique dans les services centraux du Ministère des Travaux Publics. (Trois lots)

Vu Les offres des soumissionnaires ;

Vu Le Procès-Verbal N°23/PV/CIPM-SPIAG/MINTP du 31 Mai 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés des Services, des Prestations Intellectuelles et des Approvisionnements Généraux ;

Vu La Lettre de notification de proposition d'attribution N° 09/L/P/CIPM-SPIAG/MINTP du 06 juin 2022 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés des Services, des Prestations Intellectuelles et des Approvisionnements Généraux ;

Vu La Décision portant attribution partielle N°219/D/MINTP/SG/DCT/CAO /NJKOUO/RA/2022 du 01 Juillet 2022 des lots 2 et 3 ;

Vu La Lettre N°003013/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE2/CEA10 du 04 Juillet 2022 du Ministre Délégué a la Présidence de la République Chargée des Marchés Publics à Monsieur Le Ministre des Travaux Publics ;

DECIDE :

Article 1 : L'entreprise dont le nom suit est retenu pour l'acquisition du matériel informatique dans les services centraux



du Ministère des Travaux Publics pour le lot 1 :

N° lot	Type de prestation	Noms et Adresses des soumissionnaires	Montants TTC Corrigé en chiffre (en FCFA)	Montants en lettre TTC Corrigé en lettre (en FCFA)	Délai de livraison (Jours)
Lot 01	Acquisition de 45 ordinateurs de bureau complets (desktop), de processeur de type Intel Core i3	INTER TRADE SERVICE SARL BP: 5305 Yaoundé Tel : 222 21 32 30	23 289 525	Vingt-trois millions deux cent quatre-vingt-neuf mille cinq cent vingt-cinq	60

Article 2 : Le mandataire de ladite entreprise est invité à se présenter à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de sont projets de Lettre Commande.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 29 Juillet 2022

Le *MINISTRE*

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel



MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION N° 252/D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/2022 DU 28/07/2022 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 39/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2022 DU 14/04/2022, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE AUX PRODUITS STABILISANTS DE CERTAINES ROUTES NATIONALES ET RÉGIONALES EN TERRE DANS LE RÉSEAU NORD. (RÉGIONS DE L'ADAMAOUA ET DE L'EXTRÊME-NORD) ; PROGRAMME 2022.FINANCEMENT : BUDGET MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N° 2021/026 du 16 Décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu la Décision N°448/D/MINTP/CAB du 23 novembre 2021 portant constatation de la composition des Commissions Internes de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures placée auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu la Circulaire N°0000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2022 ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N° 39/AONO/MINTP/ CIPM-TERI/2022 du 14/04/2022 pour l'exécution des travaux d'entretien périodique aux produits stabilisants de certaines routes nationales et régionales en terre dans le Réseau nord. (Régions de l'Adamaoua et de l'Extrême-nord) ; Programme 2022 ;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu Le rapport d'analyse des offres des pièces administratives, des offres techniques et financières ;

Vu le Procès –Verbal N° 0000108/PV/CIPM-TERI/MINTP du 20 juillet 2022, du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures auprès du MINTP ;

Vu la Lettre de notification de proposition d'attribution N°00000061/L/MINTP/CIPM-TERI du 21/07/2022 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures auprès du MINTP ;

DECIDE :

Article 1: Les entreprises dont les noms suivent sont retenues pour l'exécution des travaux relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert N° 39/AONO/MINTP/ CIPM-TERI/2022 du 14/04/2022 pour l'exécution des travaux d'entretien périodique aux produits stabilisants de certaines routes nationales et régionales en terre dans le Réseau nord. (Régions de l'Adamaoua et de l'Extrême-nord) ; Programme 2022 :

SOUSSIONNAIRE RETENU							
N° Lot	Type d'intervention	Tronçons	Linéaires (km)	Noms et Adresses du soumissionnaire retenu	Montants TTC Corrigés (en FCFA)	Montants TTC Corrigés en lettre (en FCFA)	Délais d'exécution

1-EN/22	Entretien périodique aux produits stabilisants	N1B : Mora – Kourgui	7,00	CHAKMAZ SARL BP : 56 Maroua Tel : 695 28 50 49	373 241 283	Trois cent soixante treize millions deux cent quarante un mille deux cent quatre vingt trois	Phase 1 : 08 Phase 2 : 08 Total : 16 Offre financière la moins-disante.
2-EN/22		N1A : Bodo – Fotokol	26,50	ETS ASALAMA BP : 200 KOUSSERI Tel : 677 51 44 57	462 528 331,84	Quatre cent soixante deux millions cinq cent vingt huit mille trois cent trente un virgule quatre vingt quatre	Phase 1 : 08 Phase 2 : 08 Total : 16 Offre financière la moins-disante.
3-AD/22		R0805 : Nganhi (Inter N1) – Ngam – Yafounou – Djohong – Yamba	158,50	GROUPEMENT SMEECAM INVEST/ ZCCC BP : 316 Yaoundé Tel : 695 14 04 79	1 320 590 508	Un milliard trois cent vingt millions cinq cent quatre vingt dix mille cinq cent huit	Phase 1 : 08 Phase 2 : 08 Phase 3 : 08 Total : 24 Offre financière la moins-disante.
3-EN/22		R0918 : Kourgui – (Inter N1B) – Limani – Amchidé – Ganse (Inter N14)	32,44	GPMT HAMOUS SAR /OPEN SARL BP : 3183 Yaoundé Tel : 699 29 89 24	560 640 567	Cinq cent soixante millions six cent quarante un mille cinq cent soixante sept	Phase 1 : 08 Phase 2 : 08 Total : 16 Offre financière la moins-disante.

YAOUNDE le 28 juillet 2022
 NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

Article 2 : Les mandataires des entreprises attributaires sont invitées à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de leur projet de Marché.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

COMMUNE DE MENGUEME

COMMUNIQUE N°005/C/C-MGME/SG/2022 DU 04 AOUT 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT ENPROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/C-MENGUEME /CIPM/2022 DU 20/06/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE A ANDOCK2 (FACE MISSION CATHOLIQUE) ET CONSTRUCTION D'UN FORAGE EN VUE DU RENFORCEMENT DE L'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE MENGUEME EN DEUX (02) LOTS DANS LA COMMUNE DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MENGUEME COMMUNIQUE :

Par décision N°005/D/C-MGME/SG/2022 du 04 AOUT 2022, le résultat se présente comme suit :

OBJET ET LIEU D'EXECUTION	ENTREPRISE	MONTANTS CORRIGES TTC EN (FCFA)	DELAI D'EXECUTION	OBSERVATIONS
LOT1: TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE A ANDOCK2 (FACE MISSION CATHOLIQUE) LOT2: TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EN VUE DU RENFORCEMENT DE L'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE MENGUEME	GROUPEMENT STPE SARL & ETS LE PSALMISTE BP:20395 Yaoundé Tel : 670 77 70 50	LOT 1 : 7 942 050	03 Mois	Adjudicataire Offre conforme Note obtenue 21/30 soit 91.30%? 90% d critères essentiels
		LOT2 : 9 278 843	03 Mois	
	ETS INGRIDD BP: Yaoundé Tel: 699 84 85 35	LOT 1 : 7 275 443	60 jours	Éliminée Non satisfaction de critères essentiels Note obtenue : 19/23 soit 82.60% inférieure à 90%
		LOT 2 : 9 150 000	60 jours	

L'entreprise **GROUPEMENT STPE SARL&ETS LE PSALMISTE BP: 20395 Yaoundé Tel: 670 77 70 50** est retenue pour l'exécution des travaux de construction d'un forage à ANDOCK2 (FACE MISSION CATHOLIQUE) **LOT1** pour un montant toutes taxes comprises de **Sept millions neuf cent quarante-deux mille cinquante (7 942 050) francs CFA** et pour les travaux de construction d'un forage en vue du renforcement de l'adduction d'eau potable de MENGUEME **LOT2** pour un montants toutes taxes comprises de **Neuf millions deux cent soixante-dix-huit mille huit cent quarante-trois (9 278 843) francs CFA** dans la Commune de Mengueme, Département du Nyong et So'o, Région du Centre **pour un délai d'exécution de trois (03) mois pour chaque lot.**

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué au Secrétariat Général de la Commune de Mengueme, pour l'établissement de sa lettre commande.

Le soumissionnaire non retenu est prié de passer retirer son offre sous quinzaine dès publication du présent communiqué au Secrétariat Général de la Commune de Mengueme. Passé ce délai ces offres seront détruites.

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°06720/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/HM DU 20/07/2022 DECLARANT INFRUCTUEUX LE LOT 1 DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°050/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 16/05/2022 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DE PIÈCES MECANIQUES POUR L'HUILERIE DE MAROUA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu la résolution n°4 de la 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON

Vu la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

Vu la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert N°050/22/AOIO/SDCC/CIPM du 16/05/2022 pour la fourniture de trois (03) lots de pièces mécaniques pour l'Huileries de Maroua ;

Considérant La Lettre Réf. 054/22/SDCC/CIPM du 19 Avril 2022 du Président de la CIPM de la SODECOTON

Considérant La Lettre N°04315/22/DG/DAG/DAMP/SMP/HM du 16 Mai 2022 portant sur la sollicitation d'une révision à la baisse du montant de l'offre financière de la Société SPEED APPRO

Considérant La Lettre N/Réf. MB/FB/2022/107 du 09 juin du Directeur Général de la Société SPEED APPRO

DECIDE :

Article 1: Est déclaré infructueux, conformément aux dispositions de l'article 52 alinéa 1 du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018, le lot 1 relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour montants des offres reçues supérieurs au montant de l'enveloppe prévisionnelle

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

GAROUA le 29 Juillet 2022

Le DIRECTEUR DES AFFAIRES GÉNÉRALES

SADOU Fernand

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

**COMMUNIQUE N° 22-00275/C/MINESUP/SG/PRO-ACTP DU 01 AOUT 2022 PORTANT ADDITIF N° 1 A
L'APPEL D'OFFRES N° 09/AONR/MINESUP/PRO-ACTP/CIPM/2022 DU 27 JUIN 2022**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Supérieur, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, porte à la connaissance des entreprises intéressées par l'appel d'offres n° 09/AONR/MINESUP/PRO-ACTP/CIPM/2022 du 27 juin 2022 relatif au recrutement d'un consultant chargé d'effectuer l'état des lieux des champs professionnels innovants dans le domaine scientifique et technologique, que la date de dépôt des offres initialement prévue le **vendredi 05 aout 2022** est reportée au **lundi 08 aout 2022 à 13 heures précises**. Les dossiers administratifs et les propositions techniques seront ouverts une heure plus tard par la Commission Interne de Passation des Marchés du MINESUP.
Le reste sans changement.

YAOUNDE le 1 Aout 2022

Le **SECRETAIRE GENERAL**

NYONGBET GABSA WILFRED

COMMUNE DE DZENG

COMMUNIQUE N°003/C-DZENG PORTANT ADDITIF /RECTIFICATIF DES : DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/ AONO/CDZENG/CIPM/2022 DU 11/07/2022 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE NKOLMVONDO DANS LA COMMUNE DE DZENG DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO 'O-RÉGION DU CENTRE ;DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/ AONO/C-DZENG/CIPM/2022 DU 11/07/2022 POUR L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTÉGRÉ DE NDZANDOUAN DANS LA COMMUNE DE DZENG DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO 'O-RÉGION DU CENTRE ;EN PROCÉDURE D'URGENCE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le 05/08/2022 à partir de 12 Heures précise, à la salle de conférence de l'Hôtel de ville de la Commune de Dzeng. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le 05/08/2022 à 12Heures précise, à la salle de conférence de l'Hôtel de ville de la Commune de Dzeng. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.</p>

2	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>17.6. La caution de soumission peut être saisie :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Si le soumissionnaire retire son offre durant la période de validité ; b. Si. Le soumissionnaire retenu : <ul style="list-style-type: none"> i. Manque à son obligation de souscrire le marché en application de l'article 38 du RGAO, ou ii. Manque à son obligation de fournir le cautionnement définitif en application de l'article 39 du RGAO.
	<p>Lire plutot</p> <p>17.6. La caution de soumission peut être saisie :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Si le soumissionnaire retire son offre durant la période de validité ; b. Si le soumissionnaire retenu : <ul style="list-style-type: none"> i. Manque à son obligation de souscrire le marché en application de l'article 38 du RGAO, ii. Manque à son obligation de fournir le cautionnement définitif en application de l'article 39 du RGAO. iii ; Refuse de recevoir notification du marché ou de l'ordre de service de démarrage des prestations. <p>LA SUITE DANS LE FICHER D'ORIGINE....</p>

DZENG le 3 Aout 2022

Le MAIRE

AYI EPSE NKAMGNA Monique

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°003/AONR/MINT/CIPM/2022 DU 03/08/2022 RELATIF A L'ETUDE DE SECURISATION DE CERTAINS AXES ROUTIERS FINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EXERCICE : 2022. MAÎTRE D'OUVRAGE : MINISTRE DES TRANSPORTS.

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la sécurisation routière, le Ministre des Transports (MINT), Maître d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Restreint pour l'étude de la sécurisation de certains axes routiers.

Le présent Appel d'Offres fait suite à l'Appel à Manifestation d'Intérêt N°00010/AAMI/MINT /SG/DAG/SDDBM/SMAR/2022 du 23 mai 2022 pour la mise en œuvre du programme d'actions de prévention et de sécurité routières.

2. Consistance des prestations

La mission consistera à faire l'état du point de vue de la sécurité routière, sur l'axe routier Yaoundé – Douala.

Le consultant procédera :

1. l'élaboration de la méthodologie d'audit de sécurité routière basé sur l'élaboration des listes des vérifications à effectuer.
2. la collecte et le traitement des données à travers ;
 - le diagnostic d'accidentologie des axes routiers;
 - le diagnostic des divers dispositifs de sécurité routière, avec prise en compte des préoccupations des divers groupes d'usagers ;
 - la détection des lacunes de sécurité susceptibles de produire un accident ou de toucher la sécurité des usagers.
3. la formulation des mesures correctives pour l'amélioration de la situation.

3. Cout Prévisionnel

Le budget prévisionnel de l'opération est de quarante cinq millions (45 000 000) FCFA.

4. Allotissement

RAS

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux seuls candidats de la liste ci-après :

N°	Noms des candidats pré-qualifiés	Adresses
1	CRESI SARL	BP. 5440 YAOUNDE Tél : 677 619 754
2	TFM INTERNATIONAL	BP. 7 248 YAOUNDE, Tél : 675 252 489
3	GROUPEMENT NURIM ET SAFE FOOTS	BP. 6566 YAOUNDE TEL : 678 765 938

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Fonds Routier, Exercices : 2022.
Le budget prévisionnel de l'opération est de quarante cinq millions (45 000 000) FCFA.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère des Transports, Service des Marchés porte C120, Tel. (237) 222 23 31 73.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Ministère des Transports, Service des Marchés, dès publication du présent avis contre versement d'une somme non remboursable de : **50 000 (cinquante mille)** francs CFA présentant d'une quittance du **Trésor Public au titre des frais d'acquisition du DAO**.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Ministère des Transports, Service des Marchés, au plus tard le **29/08/2022 à 13 heures, heure locale** et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°003/AONR/MINT/CIPM/2022 DU_03/08/2022 RELATIF A L'ETUDE DE SECURISATION DE CERTAINS AXES ROUTIERS »
"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT".

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de quatre (04) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, Les offres devront être accompagnées, pour chaque lot postulé, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire ou toute autre institution financière agréés par le Ministre des finances figurant sur la liste jointe en annexes, et d'un montant égal à 900 000 (neuf cent mille) francs cfa:

Le cautionnement provisoire sera non valide d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date limite de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou toute autre institution financière agréée par le Ministère des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres sera effectuée en deux temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **29/08/2022** à partir de 14 heures précises, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère des Transports.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

La commission interne de passation des marchés compétente établira séance tenante un procès-verbal d'ouverture des plis

A l'issue de l'examen des offres administratives et analyse des offres techniques, L'ouverture des offres financières sera effectuée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires dont les offres techniques auront obtenu une note technique égale ou supérieure à quatre-vingt (80) points sur cent (100).

14. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Non-conformité ou absence au-delà de 48 heures d'une pièce du dossier Administratif (autre que la caution de soumission) après ouverture des offres ;
- Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces administratives ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
- Absence de l'engagement sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné un marché public.
- Présence d'informations financières dans l'offre technique ou administrative.

2 Critères essentiels

La notation des critères essentiels ci-après se fera par points.

N°	Critères	Notation
1	Présentation de l'offre	05 points;
2	Expérience du Soumissionnaire	25 points
3	Compréhension des Termes de Référence	12 points;
4	Méthodologie et plan de travail	10 points;
5	Compétence du personnel clé pour la mission	45 points.
6	Moyen logistique	13 points
	Total	100 points

Les offres n'ayant pas obtenu au moins une note technique de 80 points sur 100 des critères essentiels, ne seront pas éligibles à l'analyse financière.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre après évaluation est la mieux-disante, c'est-à-dire ayant obtenu la note finale la plus élevée, calculée selon la formule de pondération suivante: **Note finale= (80/100xnote technique + 20/100xnote financière)**.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 120 jours à compter de la date limite de la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère des Transports, Service des Marchés, porte C120, Tel. (237) 222 23 31 73.

YAOUNDE le 3 Aout 2022

Le MINISTRE

NGALLE BIBEHE Jean Ernest Massena

SOCIÉTÉ NATIONAL DE TRANSPORT DE L'ELECTRICITÉ

ADDITIF N°01/SONATREL/DG/DDRP/DAFRH/SDAG/SIGAM/CIPM/2022 DU 03 AOÛT 2022 RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/SONATREL/DG/DDRP/DAFRH/SDAG/SIGAM/CIPM/2022 DU 18/07/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE DE TYPE R+1 DEVANT ABRITER LE FUTUR CENTRE NATIONAL DE CONDUITE DES RÉSEAUX DE TRANSPORT DE L'ÉLECTRICITÉ.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1** **Autres**

Au lieu de ...

I- **BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES**

00	LOT 00 : TRAVAUX PRELIMINAIRES ET INSTALLATION DE CHANTIER		
01	Frais d'étude d'exécution tous corps d'états et détails d'exécution	FF	
02	Terrassement général de grande masse sur site avec reconstitution du sol	ens	
03	Nivellement de la surface terrassée	m ²	
04	Installation de chantier y compris Baraque, sanitaire, panneau de chantier, signalétique, magasins...	ens	
05	Amenée et repli du matériel de chantier	ens	
06	Gardiennage de jour et de nuit y compris nettoyage permanent de chantier pendant la durée des travaux et factures d'eau et d'électricité	mois	
07	Vérification géométrique des emprises et implantation du bâtiment sur chaises périphériques et autres repères fixes	ens	
08	Salle de réunion meublée en matériaux provisoires y compris toilettes	ens	
0.9	Branchements provisoires de chantier (eau et électricité)	ens	
10	Appareils de manutention : monte-charge ascenseur	ens	
11	Réaménagement de la voie d'accès après les travaux	ens	
12	Dossier de recollement des travaux exécutés (plans et notes de calcul) en 05 (cinq) exemplaires y compris reproductibles	u	

1 Autres

Lire plutot

I- BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

00	LOT 00 : TRAVAUX PRELIMINAIRES ET INSTALLATION DE CHANTIER		
01	Frais d'étude d'exécution tous corps d'états et détails d'exécution	FF	
02	Terrassement général de grande masse sur site avec reconstitution du sol en grave concasé y compris soutènements.	ens	
03	Nivellement de la surface terrassée	m ²	
04	Installation de chantier y compris Baraque, sanitaire, panneau de chantier, signalétique, magasins...	ens	
05	Amenée et repli du matériel de chantier	ens	
06	Gardiennage de jour et de nuit y compris nettoyage permanent de chantier pendant la durée des travaux et factures d'eau et d'électricité	mois	
07	Vérification géométrique des emprises et implantation du bâtiment sur chaises périphériques et autres repères fixes	ens	
08	Salle de réunion meublée en matériaux provisoires y compris toilettes	ens	
0.9	Branchements provisoires de chantier (eau et électricité)	ens	
10	Appareils de manutention: monte-charge ascenseur	ens	
11	Réaménagement de la voie d'accès après les travaux	ens	
12	Dossier de recollement des travaux exécutés (plans et notes de calcul) en 05 (cinq) exemplaires y compris reproductibles	u	

LA SUITE DANS LE FICHER D'ORIGINE.....

YAOUNDE le 3 Aout 2022

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

MBEMI NYAKNGA

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

**AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
012/AONO/MINESUP/CIPM/2022 DU 03 AOÛT 2022 POUR LES SERVICES DE REFECTION, D'ENTRETIEN
ET DE MAINTENANCE DES ASCENSEURS DE L'IMMEUBLE MINISTERIEL N° 2 A YAOUNDE
FINANCEMENT : BF/MINESUP- EXERCICE 2022**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
56 18 3900 00 361410.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la préservation et la pérennisation du patrimoine d'exploitation du Ministère de l'Enseignement Supérieur, le Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Supérieur, lance une consultation ouverte en procédure d'urgence à toutes les entreprises ou groupement répondant à la réglementation en vigueur des marchés publics au Cameroun, pour les services de réfection, d'entretien et de maintenance des ascenseurs B et F de l'immeuble ministériel n°2 à Yaoundé.

2. Consistance des prestations

La consistance des prestations sans être exhaustive, consiste à la réhabilitation et la mise à jour des ascenseurs B et F par le remplacement de toutes les pièces défectueuses notamment:

1) ASCENSEUR B

Dépannage de l'ascenseur B, fourniture et pose des pièces détachées, maintenance et entretien

2) ASCENSEUR F

- Carte électronique de manœuvre ;
- Encodeur poulie de l'opérateur de porte ;
- Carte de manœuvre operateur de porte ;
- Galet de serrure ;
- Boutons ;
- Circuits électroniques ;
- Patin de guidage ;
- Galet de suspension des portes ;
- Câble acier diamètre 10.
- la maintenance et l'entretien des deux ascenseurs jusqu'en décembre 2022.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **dix-neuf millions huit cent trente trois mille trois cent trente quatre mille (19 833 334)** francs CFA Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

Les prestations sont compilées en un (01) lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises/Sociétés qualifiées de droit camerounais exerçant dans ce domaine.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget de fonctionnement du MINESUP de l'exercice 2022 surla ligne d'imputation budgétaire **56 18 3900 00 361410**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés du Ministère de l'Enseignement Supérieur, porte 1403, au 14^{ème} étage de l'immeuble ministériel n°2, téléphone : 222 22 68 82, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés du Ministère de l'Enseignement Supérieur, porte 1403, au 14^{ème} étage de l'immeuble ministériel n°2, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme de **30 000 (Trente mille) FCFA** non remboursable représentant les frais d'achat du DAO.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 07 (Sept) exemplaires dont un (01) original et (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés du Ministère de l'Enseignement Supérieur, porte 1403, au 14^{ème} étage de l'immeuble ministériel n°2, téléphone : 222 22 68 82 , au plus tard le **31 Août. 2022 à 13 heures**, heure locale et devra porter la mention :

*« Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N° 012 /AONO/ MINESUP/CIPM/2022 DU 03 août 2022
Pour les services de réfection, d'entretien et de maintenance des ascenseurs de l'immeuble ministériel N° 2 à
Yaoundé
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Supérieur pour la réfection, l'entretien et la maintenance des ascenseurs de l'immeuble ministériel n°2 du présent appel d'offres est de **quatre (04) mois**. Ce délai court à partir de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **Trois cent quatre-vingt-seize mille six cent soixante sept (396 667) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **31 Août 2022 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés à l'immeuble ministériel N°2 dans la salle des réunions de la Direction des Affaires Générales sise au 14^{ème} étage abritant les Services du Ministère de l'Enseignement Supérieur.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

1.1. Pièces administratives

- Non-conformité d'une pièce administrative après un délai de 48 heures ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausses déclarations ou faux documents.

1.2. Offre Technique

- Absence de l'attestation de visite des lieux cosignée par le soumissionnaire et l'ingénieur :

- Absence de justificatif de formation du fabricant ;
- Absence de documents justifiant de la bonne connaissance du type d'ascenseur à réhabiliter ;
- Absence de l'attestation de visite des lieux cosignée par l'Ingénieur et le prestataire ;
- Non satisfaction d'au moins **20 « Oui » sur 25 « Oui »** des sous critères essentiels ;
- Absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné un marché attribué au cours des trois dernières années ;
- Fausse déclaration ou documents falsifiés.

1.3. Offre financière

- Omission d'un prix unitaire dans le bordereau de prix ;
- Absence de l'une des pièces de l'offre financière ci-dessous :

- La soumission timbrée datée et signée ;
- Le bordereau des prix unitaires paraphé et signé ;
- Le détail estimatif paraphé, signé et daté;

- Absence d'un sous-détail d'un prix unitaire quantifié ;

2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (**oui/non**) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

N°	CRITERES
1	Présentation générale de l'offre Reliure en spirale ; Mise en forme du document ; Ordonnement des différentes parties du document ; Intercalaires en couleur
2	Références du soumissionnaire : Expérience spécifique du soumissionnaire pertinente dans le domaine ; ● Justifier des prestations similaires d'un montant cumulé au moins égal à FCFA 40 000 000 (quarante millions) au cours des cinq (05) dernières (2017, 2018, 2019, 2020 et 2021). (Contrats ou bons de commandes avec Procès-verbaux de réception ou attestation de bonne fin)
3	Capacité de financement Justifier d'une capacité de financement au moins égale à 15 000 000 (Quinze millions) fcfa
4	Disponibilité du matériel de chantier proposé nécessaire pour les travaux
5	Justifier des équipements de protection individuelle (EPI)

6	<p>Qualification et expérience du personnel clé</p> <p>Conducteur des travaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ingénieur de Génie mécanique ou Génie Electrique (Bac+5), - Copie certifiée conforme du diplôme(par une autorité administrative : Gouverneur, Préfet, Sous-préfet, etc...); - Curriculum vitae avec photo signé et daté ; - Attestation de disponibilité signée et datée ; - Expérience Générale: au moins 10 ans d'expérience; - Avoir réalisé au moins trois (03) projets dans le domaine au cours des cinq (05) dernières années (2017, 2018, 2019, 2020 et 2021). <p>Un (01) Chef de Chantier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Technicien supérieur de Génie mécanique ou Génie Electrique (Bac+2 au moins) ; - Copie certifiée conforme du diplôme(par une autorité administrative : Gouverneur, Préfet, Sous-préfet, etc...); - Attestation de présentation de l'original du diplôme(par une autorité administrative : Gouverneur, Préfet, Sous-préfet) ; - Curriculum vitae avec photo signé et daté ; - Attestation de disponibilité signée et datée ; - Expérience Générale: au moins trois (03) années : - Avoir réalisé au moins deux (02) projets dans le domaine au cours des cinq (05) dernières années (2017, 2018, 2019, 2020 et 2021) <p>Un (01) topographe</p> <ul style="list-style-type: none"> - Technicien en topographie ou équivalent - Copie certifiée conforme du diplôme (par une autorité administrative : Gouverneur, Préfet, Sous-préfet, etc...) - Curriculum vitae avec photo signé et daté ; - Attestation de disponibilité signée et datée ; - Expérience Générale: au moins trois (02) années : - Avoir réalisé au moins deux (02) projets dans le domaine au cours des cinq (05) dernières années (2017, 2018, 2019, 2020 et 2021)-
7	<p>Planning et Délai</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Planning ; ● Délai ? 07 mois.
8	<p>Méthodologie et organisation</p> <p>Présence d'une note méthodologique faisant ressortir une approche organisationnelle des équipes du travail (organisation, autocontrôle, protection de l'environnement, mesures d'hygiène et de sécurité)</p>
9	<p>Service après-vente (Garantie, disponibilité des pièces de rechange, Fiches techniques des pièces à poser et rapport de visite des lieux avec photos)</p>

Seules les soumissions qui auront obtenues au moins **20 « Oui » sur 25 « Oui »** des critères essentiels seront admises à l'analyse financière.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la lettre commande au soumissionnaire dont l'offre financière aura été évaluée la moins disante et les offres administrative et technique conformes pour l'essentiel aux critères éliminatoires et essentiels du DAO;

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction du Patrimoine de l'Etat, Sous- Direction du Patrimoine Immobilière de l'Etat, Brigade Spécialisée d'Entretien N°1 du Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières (MINDCAF) , 2^{ème} Etagede l'immeuble ministériel n°2, Porte 215.

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : **673 20 57 25 / 699 37 07 48**.

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent Appel d'Offres.

YAOUNDE le 3 Aout 2022

Le *MINISTRE D'ÉTAT*

FAME NDONGO Jacques

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE DE REPORT N°D13-237 DU 04 AOUT 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Les Soumissionnaires à l'Appel d'Offres National Restreint n°033/D13-205/AONR/MINSANTE/CIPM/2022 du 30/06/2022 Pour le recrutement d'un Bureau d'Etudes Techniques chargé de réaliser les Etudes architecturales et techniques du Projet d'achèvement et d'équipement du Centre de Chirurgie Cardiaque et Pédiatrique de Yaoundé sis à la Fondation Chantal Biya, sont informés que la date limite d'ouverture des Offres initialement prévue le Jeudi 02 Août 2022, est reportée au Mardi **09 Août 2022** aux mêmes heure et lieu.

YAOUNDE le 4 Aout 2022

Le *MINISTRE*

MANAOUA Malachie

COMMUNE DE MENGUEME

COMMUNIQUE N°006/C/C-MGME/SG/2022 DU 04 AOUT 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 005/ AONO/C-MGME/CIPM/2022 DU 20/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE PONT SO'O DANS LA COMMUNE DE MENGUEME DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MENGUEME COMMUNIQUE :

Par décision N°006/D/C-MGME/SG/2022 du 04 AOUT 2022, le résultat se présente comme suit :

OBJET ET LIEU D'EXECUTION	ENTREPRISE	MONTANTS CORRIGES TTC EN (FCFA)	DELAI D'EXECUTION	OBSERVATIONS
TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE PONT SO'O	TENSIA Multi Services BP: Yaoundé Tel: 65150 12 07	21 824 709	02 Mois	Adjudicataire Offre conforme Note obtenue 7/10 soit 70% des critères essentiels.

L'entreprise **TENSIA Multi Services BP: Yaoundé Tel: 651 50 12 07** est retenue pour l'exécution des travaux de de réhabilitation d'un bloc de trois (03) salles de classes à l'école Publique de Pont So'o pour un montant toutes taxes comprises de **Vingt-un millions huit cent vingt-quatre-mille sept cent-neuf (21 824 709) francs CFA** dans la Commune de Mengueme, Département Nyong et So'o, Région du Centre **pour un délai d'exécution de deux (02) mois.**

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué au Secrétariat Général de la Commune de Mengueme, pour l'établissement de sa lettre commande.

MENGUEME le 4 Aout 2022

Le MAIRE

ONANA MBA MARTIN DESIRE

COMMUNE DE MESSONDO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/R-CE/D-NK/C-MESSONDO/CIPM/22 DU 03 AOUT 2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR EP BILAGAL II- VILLAGE SONG MANDENG, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE. EN PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2021 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MESSONDO, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE UN DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR EP BILAGAL II- VILLAGE SONG MANDENG DANS L'ARRONDISSEMENT DE MESSONDO, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent avis d'appel d'offres a pour objet les travaux DE REHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR EP BILAGAL II- VILLAGE SONG MANDENG dans l'arrondissement de MESSONDO.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les travaux DE REHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR EP BILAGAL II- VILLAGE SONG MANDENG dans l'arrondissement de MESSONDO. Les travaux sont repartis en un (01) lot.

- Installation chantier,
- Nettoyage et terrassements,
- Assainissement-drainage,
- Divers.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de : **27 000 000 (vingt-sept millions de francs)**

4. Allotissement

Les travaux objet de la demande sont répartis en un (01) lot dans l'arrondissement de MESSONDO

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toutes les Entreprises de Travaux Publics de droit camerounais.

6. Financement

Les travaux objet de l'Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public Exercice Budgétaire 2022.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Mairie de MESSONDO (secrétariat général) dès publication du présent avis d'appel d'offres.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être obtenu à la Mairie de MESSONDO (secrétariat général) dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement du **Receveur Municipal de la commune de MESSONDO** d'un montant non remboursables de **45 000F (quarante-cinq mille francs) CFA.**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en *sept (07)* exemplaires, dont un *(01)* original et six *(06)* copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de MESSONDO (SIGAMP) **au plus tard le 02 septembre 2022 à 12 heures précises** contre récépissé et devront porter la mention :

«**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

N° 003/AONO/R-CE/D-NK/C-MESSONDO/CIPM/22 DU 03 AOUT 2022

POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR EP BILAGAL II- VILLAGE SONG MANDENG, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE. EN PROCEDURE D'URGENCE.

A n'ouvrir qu'en salle de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à : **540 000 (cinq cent quarante mille francs)** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps **le 02 septembre 2022 à 13 heures précises** par la Commission Compétente de Passation des Marchés siégeant dans la salle de réunions de la Mairie de MESSONDO en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

14. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires**

- fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- non production dans un délai de 48 heures d'une pièce administrative non conforme ;
- l'absence de la caution de soumission ;
- Absence de la note méthodologique dans l'offre technique ;
- spécifications techniques non conformes au CCTP ;
- Omission du sous-détail ; d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- Attestation de capacité financière délivrée par une banque agréée d'au moins 20millions ;
- Dossier ayant obtenu, au terme de l'analyse technique moins de 18 éléments positifs (oui) sur 25.

● Evaluation des offres techniques

L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères essentiels énoncés ci-dessous :

N°	CRITERES ESSENTIELS	Oui	Non
1	Présentation générale de l'offre		
2	Références de l'entreprise		

3	Expérience et qualification du personnel		
4	Organisation méthodologique et planning		
5	Matériel et logistique		

Le non-respect de 18 « OUI » sur 25 entraîne l'élimination de l'offre

● **Evaluation des offres financières**

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant fourni une offre technique acceptable seront prises en compte pour l'évaluation financière.

L'évaluation financière sera basée sur le montant corrigé de l'offre du soumissionnaire.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière qualifiée, sera évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises. Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au règlement particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 90 (Quatre-Vingt Dix) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Mairie de MESSONDO (SIGAMP) au numéro : **697 64 79 67**

Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : CONAC : 1517

YAOUNDE le 3 Aout 2022

Le MAIRE

TONYE TONYE OMAM

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°080/22/DAOR/SDCC/DG/DTLGC DU 22/07/2022 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA SODECOTON A GAROUA FINANCEMENT : BUDGET SODECOTON EXERCICES 2022 ET SUIVANTS A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'Offres National Restreint (AONR) pour la maîtrise d'œuvre des travaux de l'immeuble siège de la SODECOTON à Garoua de type RDC+MEZZANINE+3 à usage de bureaux

2. Consistance des prestations

L'objet du présent DAOR est la maîtrise d'œuvre des travaux de construction de l'immeuble siège de la SODECOTON dans la ville de Garoua.

Les prestations qui seront confiées au Cocontractant comporteront quatre missions :

- Mission I APD, PEO, STD : Vérification des Etudes architecturales et techniques (plans architecturaux et notes de calculs des lots techniques) phase Avant-Projet Détaillé (APD), Projet d'Exécution des Ouvrages (PEO) et Spécifications Techniques Détaillés (STD) ;
- Mission II DET : Direction de l'exécution des contrats de travaux ;
- Mission III OPC : Ordonnancement, pilotage et coordination du chantier ;
- Mission IV AOR : Assistance aux opérations de réception.

La maîtrise d'œuvre des prestations seront faits sur 6 sous-lots ou corps d'état distincts :

- Sous-lot 1 : Architecture
- Sous-lot 2 : Plomberie sanitaire, protection incendie ;
 - Installation de chantier ;
 - Terrassements généraux ;
 - Gros œuvre ;
 - Couverture et Etanchéité ;
 - Plafond et faux-plafond ;
 - Revêtements ;
 - Menuiserie métallique et alu ;
 - Menuiserie bois ;
 - Peinture et vernis ;
 - VRD et Aménagement Extérieur ;
 - Décoration.
-
- Sous-lot 3 : Courants forts et courants faibles ;
- Sous-lot 4 : Climatisation, Ventilation, Désenfumage ;
- Sous-lot 5 : Energies renouvelables ;
- Sous-lot 6 : Ascenseurs ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du marché est fixé à la somme de **305 280 000 frs CFA HT**.

4. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres font l'objet d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux **cabinets d'architecture, bureau d'études techniques**, retenus après pré qualification et figurant dans le tableau ci-après :

N°	Noms des candidats pré qualifiés	Adresse
1.	GROUPEMENT INTECG/GE	B.P 11088 Yaoundé
2.	AUGEA AFRIQUE	B.P 16355 Yaoundé
3.	ARCHI'DIA	B.P 233 Yaoundé
4.	CAIU	B.P 12279 Douala
5.	LE COMPETING	B.P 7214 Yaoundé
6.	ND BUILDSHNE/T ROPFEN ENG	B.P 30320 Yaoundé

6. Financement

Les Prestations, Objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget d'investissement de la **SODECOTON**, exercice 2022 et suivants.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax : 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua (Secrétariat Direction Générale), tél : 222-27-10-80, BP : 304, E-mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax : 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis, moyennant paiement d'un montant non remboursable de **120 000 FCFA** payable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en quatre (04) exemplaires dont un original et trois (03) copies, marqués comme tels, seront placées sous pli cacheté et scellé, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, et déposées au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua au plus tard le 16/08/2022 à 15 h 00 heures et devront porter la mention suivante :

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT**N°080/22/DAONR/SDCC/DG/DTLGC DU 22/07/2022****POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA SODECOTON
A GAROUA****FINANCEMENT : BUDGET SODECOTON EXERCICES 2022 ET SUIVANTS****« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »****10. Delai de Livraison**

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **quarante-deux (42) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAOR, d'un montant égal à **6 105 600 frs CFA HT** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 16/08/2022 à 16 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans la salle réserve à cet effet dans les bureaux actuels de la SODECOTON à Garoua.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix (Même en cas de groupement), ayant une parfaite connaissance du dossier.

A l'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'ouverture des offres financière sera réalisée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant eu la capacité juridique requise et ayant obtenu une note en capacité technique égale ou supérieure à 80 points sur 100.

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des dossiers administratifs (Volume A), des dossiers techniques (Volume B) en premier lieux et des offres Financières (Volume C) en second lieux.

L'ouverture des dossiers administratifs, des dossiers techniques aura lieu le 16/08/2022 à partir de **15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans la salle de Réunion sise à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua.

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix **dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.**

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

Celle des offres financières aura lieu dans les mêmes conditions au terme de l'évaluation des dossiers administrative et techniques ; seuls les soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise et ayant un dossier administrative conforme seront conviés à cette ouverture de leur offre financière.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation de la qualité des offres sera faite sur la base des critères ci-dessous :

1.1 Critères éliminatoires :

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative au terme des 48 heures accordées au candidat ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de caution de soumission ;
- Absence de l'attestation d'inscription à l'ONAC du Chef du Mission pour l'année en cours ;
- Absence dans l'offre technique d'une déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire atteste non seulement qu'il n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, mais aussi qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le Ministère des Marchés Publics ;
- Absence d'un prix unitaire ;
- Note du dossier technique inférieure à 80 points/100.

1.2 Critère essentiels

N°	Critères	Points
a	Présentation générale de l'offre	05
b	Compréhension de la mission (méthodologie)	05
c	Qualifications et expérience du personnel-clé	60
d	Références du candidat pour les projets similaires	20

e	Moyens matériels pour l'accomplissement des prestation	10
TOTAL		100

NB : Seuls les candidats ayant obtenu une note technique minimale de quatre-vingt (80) points sur cent (100), seront retenus pour l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'Offre a été reconnue conforme au présent Dossier d'Appel d'Offres et qui a soumis l'Offre évaluée la mieux disante, selon les termes de l'article 34.1 du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua (Secrétariat Direction Générale), tél : 222-27-10-80, BP : 304, E-mail : sodecoton@armp.cm

GAROUA le 22 Juillet 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000038/AONO/MINEE/CIPM/2022 DU 03 AOUT 2022 POUR LES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION PAR SYSTÈME SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE DU VILLAGE NDAP MBOG (NDAMBOG), ARRONDISSEMENT DE MASSOK SONGLOULOU, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BIP/MINEE 2022

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , FONDS DE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR DE L'ELECTRICITÉ (FDSE)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2022, le Ministère de l'Eau et de l'Énergie, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux d'électrification par système solaire photovoltaïque du village Ndap Mbog (Ndambog), Arrondissement de Massok Songloulou, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent appel d'offres comprennent :

Réalisation d'une centrale solaire de 8,9 KWc :

- Abattage et défrichage du site de la centrale ;
- Terrassement de la plateforme ;
- Construction d'une clôture grillagée ;
- Construction d'un local technique ;
- Fourniture et pose d'un champ solaire de 8,9 KWc ;
- Construction d'un réseau monophasé basse tension de 2x25 mm² sur 350 m ;
- Prestations diverses.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **trente-huit million cinq cent quatre-vingt-sept mille cinq cent onze (38 587 511)**de francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, se feront en un (01) unique lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans l'exécution des projets d'énergies renouvelables.

La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par Fonds de Développement du Secteur de l'Electricité (FDSE), Exercice 2022, du MINEE

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de l'Eau et de l'Énergie, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, 3^{ème} étage de l'Immeuble Ministériel N°1 porte N°12, BP 70 Yaoundé, Tél : 222 23 00 16, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu au Ministère de l'Eau et de l'Énergie, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, 3^{ème} étage de l'Immeuble Ministériel N°1 porte N°12, BP 70 Yaoundé, Tél : 222 23 00 16, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) F.CFA**. La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir au Ministère de l'Eau et de l'Énergie, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, 3^{ème} étage de l'Immeuble Ministériel N°1 porte N°12, BP 70 Yaoundé, Tél : 222 23 00 16, au plus tard **le 08 SEPTEMBRE 2022 à 14 heures, heure locale** sous enveloppe cachetée adressée au Ministère de l'Eau et de l'Énergie avec la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000038/AONO/MINEE/CIPM/2022 DU 03 AOUT 2022 Pour les travaux d'électrification par système solaire photovoltaïque du village Ndap Mbog (Ndambog), Arrondissement de Massok Songloulou, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral.

Financement : BIP/MINEE 2022

« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **quatre (04) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par une banque ou assurances de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°13). Le montant de la caution est de **sept cent soixante douze mille (772 000) F CFA**.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou assurances de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des propositions techniques et financières, aura lieu **le 08 SEPTEMBRE 2022 à 15 heures**, par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés du Ministère de l'Eau et de l'Énergie dans sa salle de réunions.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de 48 heures ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note technique inférieure à 75/100 de Oui ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon et de défaillance dans l'exécution des marchés antérieurs au cours des trois (03) dernières années ;
- Omission d'un prix unitaire dans l'offre financière.

1. Critères essentiels

N°	Critères essentiels
1	Présentation générale de l'offre
2	Références de l'entreprise dans les travaux similaires
3	Moyens humains de l'entreprise
4	Moyens matériels
5	Capacité financière à hauteur de 7 000 000 FCFA
6	Méthodologie et plan d'exécution
7	Visite de site

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre commande au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables au MINEE, Direction des Énergies Renouvelables et de la Maîtrise de l'Énergie, Tél. 222 22 20 98.

YAOUNDE le 3 Aout 2022

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

ADDITIF N°1D13-236/A/MINSANTE/CAB DU 04 AOUT 2022 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°033/D13-205/AONR/MINSANTE/CIPM/2022 DU 30/06/2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES CHARGE DE REALISER LES ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES DU PROJET D'ACHEVEMENT ET D'EQUIPEMENT DU CENTRE DE CHIRURGIE CARDIAQUE ET PEDIATRIQUE DE YAOUNDE SIS A LA FONDATION CHANTAL
BIYAFINANCEMENT : BIP MINSANTE 2022 IMPUTATION : 56 40 047 06 340050 361330 611

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

- VOIR TABLEAU SUR PIECE JOINTE PDF

YAOUNDE le 4 Aout 2022

Le *MINISTRE*

MANAOUA Malachie

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

COMMUNIQUÉ D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ N° 096/CW/DG/2022 DU 04/08/2022 PORTANT PUBLICATION DE L' ATTRIBUTION DE AVIS D'APPEL D'OFFRES APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°0013 /AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2022 DU 16/06/2022 , POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE RENOVATION DE LA RESIDENCE DE FONCTION DU DGA DE LA CAMWATER, SISE A BONANJO - DOUALA, REGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur General de la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER) communique :
Est declare adjudicataire du marche relatif a l'Appel d'Offres susmentionne, le soumissionnaire ci-apres designe

N° du Lot	Maitre d'Ouvrage	Entreprise	Montant (en FCFA TTC)	Mai d'execution
(01) Lot	LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMWATER	AFRICA CONTRACTORS SARL BP: 6367 Yaounde	48 627 548	Deux (02) mois

Le soumissionnaire est par consequent invite a se presenter a la Division des affaires Juridiques et des Marches pour la finalisation du dossier y afferent.

Par ailleurs, Les soumissionnaires n'ayant pas ete retenus sent priés de passer retirer leurs soumissions au Secretariat de la Commission de Passation des Marches aupres de la CAMWATER sous quinzaine, faute de quoi celles-ci seront purement et simplement detruites.

DOUALA le 4 Aout 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°0012/AAMI/MINT/SG/DAG/SDBM/SMAR/2022
 DU-03/08/2022 POUR ACCOMPAGNEMENT DE CERTAINES COMMUNES DANS LA MISE DES ACTIONS DE
 PREVENTION ET DE SECURITE ROUTIERES « FINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EXERCICE 2022 »**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le cadre de l'exécution du programme d'actions de prévention et de sécurité routière, le Ministère des Transports compte confier à un consultant privé l'étude de sécurisation des axes routiers (Axe routier Yaoundé-Douala), dans le cadre du financement du Fonds routier, pour l'exercice 2022.

Il s'agit des actions ci-dessous retenues et transférées aux communes indiquées :

REGIONS	DEPARTEMENTS	COMMUNES	LIBELLE	MONTANT	
Adamaoua	Mayo Banyo	1	Mayo darley	Sensibilisation et formation des opérateurs de motocycles à titre onéreux	20
Centre	Mbam et Inoubou	2	Kon yambetta	Sensibilisation et formation des populations riveraines de la nationale n°4 et les jeunes des établissement scolaires de la localité	20
Est	Lom et Ndjerem	3	Bertoua 1er	Formation et sensibilisation des usagers de la route et des acteurs de la sécurité routière	20
Extrême Nord	Diamaré	4	Maroua 1 ^{er}	Formation et sensibilisation des usagers de la route et des acteurs de la sécurité routière	20

littoral	Sanaga maritime	5	Edéa 1 ^{er}	Sensibilisation et formation des populations et les élèves des localités riveraines de la nationale N°5	15
		6	Ngweit	Sensibilisation et encadrement des opérateurs de motocycles à titre onéreux dde la commune de Ndom	10
		7	Ngambé	Formation et sensibilisation des usagers de la route et des acteurs de la sécurité routière	10
		8	Ndom	Formation et sensibilisation des usagers de la route et des acteurs de la sécurité routière	15
Nord	Benoue	9	Garouroua 2 ^{ème}	Formation et sensibilisation des usagers de la route et des acteurs de la sécurité routière	25
Nord-ouest	Mezam	10	Bamenda 1 ^{er}	Sensibilisation et information des populations sur les ondes des radios de proximité pour favoriser l'adoption des comportements sécuritaires pour mieux vivre avec la route	20
Ouest	Bamboutos	11	Babadjou	Sensibilisation et formation des populations riveraines de la nationale n°4 et les jeunes des établissements scolaires de la localité	25
		12	Mbouda	Formation et sensibilisation des usagers de la route et des acteurs de la sécurité routière	30
	Haut Nkam	13	Banka	Sensibilisation et formation des populations riveraines de la nationale n°5 et les jeunes des établissements scolaires de la localité	30

Sud	Océan	14	Kribi	Formation et sensibilisation des usagers de la route et des acteurs de la sécurité routière	20
Sud-ouest	Fako	15	Limbe	Sensibilisation et information des populations sur les ondes des radios de proximité pour favoriser l'adoption des comportements sécuritaires pour mieux vivre avec la route	20
Total					300

En vue d'arrêter une liste des sociétés qui participeront aux Appels d'Offres Nationaux Restreints pour l'exécution de ce projet, le Ministre des Transports lance un Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt dans les conditions ci-après :

2. Objet

Le présent Avis d'appel à Manifestation d'Intérêt a pour objet la présélection des bureaux d'études qui seront admis à soumissionner pour l'exécution du projet de prévention routières ci-dessus et retenu dans le cadre du financement du Fonds routier, pour l'exercice 2022.

3. Participation et origine

La participation au présent appel à manifestation d'intérêt est ouverte à toute société ou groupement d'entreprises de droit Camerounais remplissant les critères ci-après selon le projet:

- avoir des connaissances, de l'expertise, et de l'expérience dans les domaines de des études routières, de la prévention et de la sécurité routières;
- avoir des capacités technique, logistique et financière pour la conduite d'une telle mission.
- Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Ministère des Transports, Direction des Transports Routier

4. Financement

FONDS ROUTIER, EXERCICE 2022 »

5. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt, paraphées rédigées en français ou en anglais en cinq (05) exemplaires dont un original, et quatre (04) copies, devront parvenir sous pli fermé au plus tard **le 01/09./ 2022 à 12 heures précises** à l'adresse suivante :

MINISTERE DES TRANSPORTS
 DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES
 SERVICE DES MARCHES

Avec la mention :

« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°0012/AAMI/MINT/SG/DAG/SDBM/SMAR/2022
 POUR ACCOMPAGNEMENT DE CERTAINES COMMUNES DANS LA MISE DES ACTIONS DE PREVENTION ET DE SECURITE ROUTIERES

« FINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EXERCICE 2022 »

6. Composition du dossier

Les sociétés qui sollicitent manifester leur intérêt à la présélection doivent, à cet effet, soumettre un dossier présenté dans deux enveloppes sous un seul pli anonyme fermé.

- La première enveloppe, dite « enveloppe A », portera la mention :
« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°0012/AAMI/MINT/SG/DAG/SDBM/SMAR/2022
POUR ACCOMPAGNEMENT DE CERTAINES COMMUNES DANS LA MISE DES ACTIONS DE PREVENTION ET DE SECURITE ROUTIERES
« FINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EXERCICE 2022 »
PIECES ADMINISTRATIVES

Les pièces administratives comprendront les documents ci-après :

1. La déclaration d'intention de soumissionner timbrée et signée
2. L'acte notarié en cas de groupement d'entreprise
3. Une copie de l'attestation de domiciliation bancaire ;
4. Un certificat de non redevance ;
5. Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, datant de moins de trois mois ;
6. Une attestation signée d'un responsable compétent de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite Caisse, datant de moins de trois mois.

En cas de groupement, chaque membre produira l'ensemble des pièces administratives ci-dessus et un seul acte notarié de constitution du groupement sera suffisant pour tous les membres du groupement.

L'autre enveloppe, dite « enveloppe B », portera la mention :

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°0012/AAMI/MINT/SG/DAG/SDBM/SMAR/2022
POUR ACCOMPAGNEMENT DE CERTAINES COMMUNES DANS LA MISE DES ACTIONS DE PREVENTION ET DE SECURITE ROUTIERES
« FINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EXERCICE 2022 »
OFFRE TECHNIQUE,

L'Offre technique comprendra :

1. La présentation de la société, et les ressources humaines de l'entreprise ;
2. La qualification des ressources humaines que la société compte utiliser, dans le domaine de compétence requis ;
3. Les références justifiées de l'exécution des prestations similaires ;
4. La présentation technique du projet avec la description du schéma opérationnel, de la méthodologie et une estimation du coût.

7. Critères d'évaluation

1.CRITERES D'EVALUATION DES CABINETS D'ETUDES EN VUE DE LA PREQUALIFICATIO

N.B. Tout dossier administratif non-conforme entraînera l'élimination pure et simple du cabinet d'études concerné.

N°	Critères d'évaluation	Notes
1	Présentation du dossier	05
2	Présentation du cabinet d'études (Ancienneté, capital, capacité financière, logistique et moyens humains)	10
3	Qualification des ressources pour la mission	25
4	Expérience du soumissionnaire assortie des références en rapport avec l'objet de la mission	30
5	Projet technique avec la description des tâches et de la méthodologie ainsi qu'une estimation du coût.	20

6	Cohérence de l'estimation du coût de la mission	10
	Total	100

N.B : Seuls les candidats ayant totalisé à l'issue de cette évaluation, une note au moins égale à **quatre-vingt (80) points sur cent (100)**, seront retenus.

YAOUNDE le 3 Aout 2022

Le *MINISTRE*

NGALLE BIBEHE Jean Ernest Massena

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°D56-371/AAMI/MINSANTE/SG/DEP/CEI DU01/08/2022
POUR LA PREQUALIFICATION EN VUE DE LA REALISATION DE L'ETUDE ACTUARIELLE DANS LE
CADRE DU FINANCEMENT DE LA COUVERTURE SANTE UNIVERSELLE.FINANCEMENT : BUDGET DE
FONCTIONNEMENT 2022**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Ministre de la Santé Publique se propose de préqualifier des consultants susceptibles de réaliser l'étude actuarielle dans le cadre du financement de la couverture santé universelle.

La présente sollicitation est lancée à l'intention des bureaux d'étude, institutions privées et ParaEtatiques, ainsi que les ONG nationales et Internationales disposant des compétences avérées dans les domaines ciblés par la présente étude.

2. Consistance des prestations

- Un Directeur de Mission, Expert Financier, spécialiste dans la finance de marché et le financement des institutions, avec un niveau minimum Bac + 5 en Ingénierie Financière, Économétrie, ou en Mathématiques appliquées à la Finance et à l'assurance. Cet Expert doit avoir une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans dans le secteur financier et dans les montages financiers et juridiques complexes et avoir une bonne connaissance de la politique Gouvernementale en matière de Couverture Santé Universelle ;
- Un Chef de Mission, Expert en modélisation actuarielle et financière, spécialiste des techniques actuarielles et financières, avec un niveau minimum Bac + 5 en Actuariat, Statistiques ou en Ingénierie Financière. Cet Expert doit avoir une expérience d'au moins cinq (05) années et une bonne connaissance des procédures en matière de finance publiques et des lois et règlements applicables aux Établissements Publics Administratifs et sociétés assimilées ;
- Un Médecin de Santé Publique, Expert en financement de la Santé, avec un diplôme de Doctorat en Médecine assorti d'un diplôme de niveau minimum BAC+5 en Santé Publique. Cet Expert doit avoir une bonne connaissance de la pyramide sanitaire nationale, des données épidémiologiques nationales, des affections présentes chez la mère et l'enfant et la tarification des actes médicaux ;
- Un Ingénieur Statisticien-Économiste, Expert en Santé, avec un diplôme de niveau minimum BAC+5 en Statistiques et Économie. Cet Expert doit avoir une bonne connaissance des systèmes de santé et des systèmes nationaux de statistiques ;
- Un Démographe / Socio-Anthropologue, Expert en Santé, avec un diplôme de de niveau minimum BAC+5 en démographie. Cet Expert doit avoir une bonne connaissance du profil épidémiologique de la population en Afrique et au Cameroun en particulier;
- Un Actuaire, Avec un niveau minimum BAC+5 en Actuariat. Cet Expert doit avoir une bonne maîtrise des produits de Prévoyance / Santé. Il doit avoir une expertise actuarielle en matière de modélisation de portefeuilles santé, de conception de produits, de tarification, et d'établissement de comptes client pour les besoins de Solvabilité ;
- Un Ingénieur des Travaux Statistiques, Expert en Santé, avec un diplôme de niveau minimum BAC+3 en Statistiques. Cet Expert doit avoir une bonne connaissance des bases de données et des systèmes d'informations de la santé au Cameroun ;
- Un Cadre Supérieur des Assurances, Expert en assurance maladie ou santé, avec un diplôme de niveau minimum BAC+5 en Assurances. Cet Expert doit avoir une bonne connaissance des produits d'assurance santé et de la réglementation CIMA.

3. Financement

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2022

4. Remises des offres

Chaque dossier de manifestation d'intérêt rédigé en français ou en anglais et en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies, sera déposé à la Division des Etudes et Projets du Ministère de la Santé Publique, Tél : 222 22 10 30, au plus tard **le 17/08/2022, à 15h heure locale**, et déposé contre récépissé. Les dossiers administratifs et techniques doivent être placés dans une enveloppe unique portant la mention :

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°D56-371/AAMI/MINSANTE/SG/DEP/CEI DU 01/08/2022 POUR LA PREQUALIFICATION EN VUE DE LA REALISATION DE L'ETUDE ACTUARIELLE DANS LE CADRE DU FINANCEMENT DE LA COUVERTURE SANTE UNIVERSELLE.

5. Composition du dossier

- Un Directeur de Mission, Expert Financier, spécialiste dans la finance de marché et le financement des institutions, avec un niveau minimum Bac + 5 en Ingénierie Financière, Économétrie, ou en Mathématiques appliquées à la Finance et à l'assurance. Cet Expert doit avoir une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans dans le secteur financier et dans les montages financiers et juridiques complexes et avoir une bonne connaissance de la politique Gouvernementale en matière de Couverture Santé Universelle ;
- Un Chef de Mission, Expert en modélisation actuarielle et financière, spécialiste des techniques actuarielles et financières, avec un niveau minimum Bac + 5 en Actuariat, Statistiques ou en Ingénierie Financière. Cet Expert doit avoir une expérience d'au moins cinq (05) années et une bonne connaissance des procédures en matière de finance publiques et des lois et règlements applicables aux Établissements Publics Administratifs et sociétés assimilées ;
- Un Médecin de Santé Publique, Expert en financement de la Santé, avec un diplôme de Doctorat en Médecine assorti d'un diplôme de niveau minimum BAC+5 en Santé Publique. Cet Expert doit avoir une bonne connaissance de la pyramide sanitaire nationale, des données épidémiologiques nationales, des affections présentes chez la mère et l'enfant et la tarification des actes médicaux ;
- Un Ingénieur Statisticien-Économiste, Expert en Santé, avec un diplôme de niveau minimum BAC+5 en Statistiques et Économie. Cet Expert doit avoir une bonne connaissance des systèmes de santé et des systèmes nationaux de statistiques ;
- Un Démographe / Socio-Anthropologue, Expert en Santé, avec un diplôme de de niveau minimum BAC+5 en démographie. Cet Expert doit avoir une bonne connaissance du profil épidémiologique de la population en Afrique et au Cameroun en particulier ;
- Un Actuaire, Avec un niveau minimum BAC+5 en Actuariat. Cet Expert doit avoir une bonne maîtrise des produits de Prévoyance / Santé. Il doit avoir une expertise actuarielle en matière de modélisation de portefeuilles santé, de conception de produits, de tarification, et d'établissement de comptes client pour les besoins de Solvabilité ;
- Un Ingénieur des Travaux Statistiques, Expert en Santé, avec un diplôme de niveau minimum BAC+3 en Statistiques. Cet Expert doit avoir une bonne connaissance des bases de données et des systèmes d'informations de la santé au Cameroun ;
- Un Cadre Supérieur des Assurances, Expert en assurance maladie ou santé, avec un diplôme de niveau minimum BAC+5 en Assurances. Cet Expert doit avoir une bonne connaissance des produits d'assurance santé et de la réglementation CIMA.

6. Critères d'évaluation

Pour démontrer sa capacité organisationnelle, technique et financière à exécuter d'éventuels contrats avec le Ministère de la Santé Publique, chaque candidat fournira les informations suivantes :

- Dossier technique :

- 1) Références du soumissionnaire en rapport avec les missions attendues ;
- 2) Qualification et expérience des personnels (Diplôme requis+CV) ;
- 3) Compréhension de la mission (suggestions et propositions d'amélioration des prestations attendues par le Maître d'Ouvrage) ;
- 4) Présentation des dossiers.

- Dossier administratif :

- 1) Une lettre de manifestation d'intérêt adressée au MINSANTE dûment signé par le soumissionnaire ;
- 2) Statut légal/N° de registre de commerce ;
- 3) carte de contribuable ou toute documentation légale autorisant la compagnie à exercer dans le pays d'origine ou à l'extérieur ;
- 4) La situation vis-à-vis de l'administration fiscale ;
- 5) La situation vis-à-vis de la Caisse Nationale de la Prévoyance Sociale ;
- 6) Les agréments de représentation s'il y a lieu ;
- 7) Chiffre d'affaires moyen au cours des trois(03) dernières années ;
- 8) Attestation de non exclusion des marchés publics ;
- 9) Une attestation de non faillite délivrée par le Greffe du Tribunal de Première instance du lieu du siège de l'entreprise ou de l'une de ses succursales;
- 10) Une attestation de domiciliation bancaire ;
- 11) Une lettre de motivation ;
- 12) Une adresse mail fiable et permanente.

7. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Division des Etudes et Projets du Ministère de la Santé Publique, Tél/FAX. : 222 22 10 30, Dès publication du présent avis.

En cas d'annulation de l'appel à manifestation d'intérêt, les soumissionnaires ne pourront prétendre à aucune indemnité.

Le Ministre de la Santé Publique se réserve le droit d'apporter toutes modifications ultérieures au présent appel à manifestation d'intérêt ou de ne lui donner aucune suite.

YAOUNDE le 1 Aout 2022

Le *MINISTRE*

MANAOUA Malachie

COMMUNE DE MENGUEME

COMMUNIQUE N°004/C/C-MGME/SG/2022 DU 04 AOUT 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/C-MENGUEME/SG/CIPM/ 2022 DU 17/06/ 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA) PHASE 1 ET LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL POUR LA PROMOTION DES JEUNES (CMPJ) EN DEUX (02) LOTS DANS LA COMMUNE DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MENGUEME COMMUNIQUE :

Par décision N°004/D/C-MGME/SG/2022 du 04AOUT 2022, le résultat se présente comme suit :

OBJET ET LIEU D'EXECUTION	ENTREPRISE	MONTANTS CORRIGES TTC EN (FCFA)	DELAI D'EXECUTION	OBSERVATIONS
<p>LOT1: TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA) phase1 A MENGUEME</p> <p>LOT2: TRAVAUX D'ACHEVEMENT DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL POUR LA PROMOTION DES JEUNES(CMPJ) DE MENGUEME</p>	<p>ALTERNATIVE CONSULT CAMEROUN S.A</p> <p>BP:13752 Yaoundé</p> <p>Tel: 699 68 27 09</p>	<p>LOT 1 :</p> <p>49 995 300</p>	<p>04 Mois</p>	<p>Adjudicataire</p> <p>Offre conforme</p> <p>Note obtenue 10/11 soit 90.9% des critères essentiels.</p>
		<p>LOTS 2 :</p> <p>16 995 197</p>	<p>03 Mois</p>	
	<p>ETS MARTIBEL</p> <p>BP : 1906 Yaoundé</p> <p>Tel : 676 06 63 38</p>	<p>LOT 1 :</p> <p>46 996 409</p>	<p>04 Mois</p>	<p>Éliminée</p> <p>Non inscription du conducteur des travaux à l'ONIGCC</p>
		<p>LOTS 2 :</p> <p>15 999 903</p>	<p>03 Mois</p>	
	<p>Cie ANGELIQUE & FRERES</p> <p>BP:20395 Yaoundé</p> <p>Tel : 699 13 28 16</p>	<p>LOT 1 :</p> <p>48 966 746</p>	<p>04 Mois</p>	<p>Éliminée</p> <p>Non satisfaction de critères essentiels</p> <p>Note obtenue 06/11 soit 54.54% ? 80%</p>

L'entreprise **ALTERNATIVE CONSULT CAMEROUN S.A BP:13752 Yaoundé Tel: 699 68 27 09** est retenue pour l'exécution des travaux de construction du Centre Médical d'Arrondissement (CMA) phase1 à MENGUEME **LOT1** pour un montant toutes taxes comprises de **Quarante-neuf millions neuf cent quatre-vingt-trois mille trois cents (49 995 300) francs CFA pour un délai d'exécution de quatre mois (04) mois** et pour les travaux d'achèvement du Centre Multifonctionnel pour la Promotion des Jeunes(CMPJ) de MENGUEME **LOT2** pour un montants toutes taxes comprises de **Seize millions neuf cent quatre-vingt-quinze mille cent quatre-vingt-dix-sept (16 995 197) francs CFA** dans la Commune de Mengueme, Département du Nyong et So'o, Région du Centre **pour un délai d'exécution de Trois mois (03) mois.**

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué au Secrétariat Général de la



Commune de Mengueme, pour l'établissement de sa lettre commande.

Les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué au Secrétariat Général de la Commune de Mengueme. Passé ce délai ces offres seront détruites.

MENGUEME le 4 Aout 2022

Le MAIRE

ONANA MBA MARTIN DESIRE

COMMUNE DE MESSONDO

DEMANDE DE COTATIION N°001/DC/R-CE/D-NK/C-MESSONDO/CIPM/2022 DU 03 AOUT 2022 RELATIVE À LA FOURNITURE D'UN VEHICULE PICK UP 4x4 DOUBLE CABINE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE MESSONDO, EN PROCÉDURE D'URGENCE.

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de Messondo lance une Consultation Ouverte pour la fourniture d'un véhicule (01) pick-up 4x4 double cabine, dans la perspective d'assurer le fonctionnement optimum de ses services et la réalisation de ses missions statutaires.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente consultation résument la fourniture d'un (01) pick-up 4x4 double cabine.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Trente millions (30 000 000) de Francs CFA**

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises spécialisées dans la fourniture de véhicule et installées en territoire camerounais.

5. Financement

Le véhicule objet de la présente consultation est financé par le FEICOM/COMMUNE DE MESSONDO pour le compte de la Commune de MESSONDO, EXECICE 2022

6. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté et retiré au sein de la Mairie de la commune de Messondo dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) Francs CFA** dans les caisses de la **recette Municipale de MESSONDO**.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en sept exemplaires dont un (01) original et six (6) copies, devront parvenir sous plis fermé à la Mairie de la commune de Messondo au plus tard le 02 SEPTEMBRE 2022 à 12 heures précises et devront porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION N°001/DC/R-CE/D-NK/C-MESSONDO/CIPM/2022 DU 03 AOUT 2022 RELATIVE À LA FOURNITURE D'UN (01) VEHICULE PICK UP 4x4 DOUBLE CABINE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE MESSONDO, en procédure d'urgence.

“À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement”

8. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison du véhicule est fixé à **45 jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service au fournisseur.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission selon le modèle indiqué dans la Demande de Cotation (DC), d'un montant égal à **six cent mille (600 000) Francs CFA**, établi par une banque de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances dont la liste figure dans la (DC), valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date de validité des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard **trente (30) jours après l'expiration** de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre Commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif représenté par la retenue de garantie.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copie certifiée conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date de dépôt des offres

11. Ouverture des Plis

La commission Interne de Passation des Marchés procédera à l'ouverture des plis en temps et en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, le 02 SEPTEMBRE 2022 à 13 heures précises dans la salle de réunion de la Mairie de Messondo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. Une feuille de présence attestant leur présence pourra être signée à cet effet.

12. Critères d'évaluation

Après ouverture des offres par la Commission Interne de Passation des Marchés, les plis déclarés acceptables sont confiés à une Analyse technique pour évaluation permettant de déterminer le coût de chaque Offre et de comparer les Offres entre elles.

Critères d'évaluation

1- Les critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce Administrative après un délai de 48h ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence du certificat de représentation dûment signé du fabricant ou du concessionnaire ;
- Absence catalogue ou prospectus du fabricant ;
- Offre n'ayant pas satisfait à au moins 70% des critères essentiels.

2- Les critères essentiels

- Caractéristiques techniques : 32 critères ;
- Services après-vente : 4 critères ;
- Délai de livraison : 1 critère ;
- Références du soumissionnaire : 3 critères

Seuls les soumissionnaires qui auront obtenu au moins 70% des éléments seront jugés techniquement qualifiés et admis à l'analyse financière.

NB : La grille d'évaluation est annexée au présent Dossier de Consultation.

13. Attribution

L'Autorité Contractante attribue la Lettre Commande au soumissionnaire présentant l'Offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres, délai au cours duquel l'Autorité Contractante avisera de son choix l'entreprise retenue.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Mairie de MESSONDO (**SIGAMP 697 64 79 67**)
Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : CONAC 1517.

YAOUNDE le 3 Aout 2022

Le MAIRE

TONYE TONYE OMAM

COMMUNE DE YAOUNDE IV

COMMUNIQUE DAO N°02, 03, 04 ET 05/AONO/CA/YDEIV/CIPM DU 07/07/2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV, Autorité Contractante, informe tous les Soumissionnaires désireux de faire acte de candidature aux Consultations ci-dessus évoquées que les modifications ci-après y ont été apportées.

L'ouverture des plis des DAO 02 et 03 initialement prévue le 05 Août 2022 est reportée au 11 Août 2022. L'ouverture des plis des DAO 04 et 05 initialement prévue le 09 Août 2022 est reportée au 12 Août 2022.

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 4 Aout 2022

Le ADJOINT AU MAIRE

NANGA LUCIEN

COMMUNE DE MENGUEME

DECISION N°005/D/C-MGME/SG/2022 DU 04 AOUT 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/C-MENGUEME /CIPM/2022 DU 20/06/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE A ANDOCK2 (FACE MISSION CATHOLIQUE) ET CONSTRUCTION D'UN FORAGE EN VUE DU RENFORCEMENT DE L'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE MENGUEME EN DEUX (02) LOTS DANS LA COMMUNE DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MENGUEME

(AUTORITE CONTRACTANTE)

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret N°2001/044 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2003/651 du 05 Novembre 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscalet douanier des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°004/CAB/PM du 13 Février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives applicables aux marchés publics des travaux ;

Vu le décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret N°2018/191 du 02 Mars 2018 ;

Vu le décret N°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre Chef du Gouvernement ;

Vu le décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/044 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois des finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, et des autres entités publiques pour L'exercice 2021 ;

Vu l'arrêté n° 000145/A/MINDDEVEL constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Mengueme, Département du Nyong et So'o, Région du Centre ;

Vu L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/C-MENGUEME /CIPM/2022



DU 20/06/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE A ANDOCK2 (FACE MISSION CATHOLIQUE) ET CONSTRUCTION D'UN FORAGE EN VUE DU RENFORCEMENT DE L'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE MENGUEME EN DEUX (02) LOTS DANS LA COMMUNE DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE

Vu le procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Mengueme du **15 JUILLET 2022** relatif à l'ouverture des offres;

Vu l'additif N°01 du 11 Juillet 2022;

Vu le rapport d'analyse de la sous-commission technique d'analyse des offres ;

Vu le procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Mengueme du **27 JUILLET 2022** relatif à l'examen du rapport d'analyse des Offres;

Vu la proposition d'attribution **N°016/D/MINMAP/COMMUNE DE MGME/CIPM/ST/2022** du **01/08/2022**.

Décide :

Article 1^{er} :Est déclarée adjudicataire des travaux relatifs à L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/C-MENGUEME /CIPM/2022 DU 20/06/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE A ANDOCK2 (FACE MISSION CATHOLIQUE) ET CONSTRUCTION D'UN FORAGE EN VUE DU RENFORCEMENT DE L'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE MENGUEME EN DEUX (02) LOTS DANS LA COMMUNE DE MENGUEME, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE, l'entreprise ci-dessous désignée et conformément au tableau ci-après :

LOT	ENTREPRISE	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION DES TRAVAUX
LOT1: TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE A ANDOCK2 (FACE MISSION CATHOLIQUE)	GROUPEMENT STPE SARL & ETS LE PSALMISTE BP:20395 Yaoundé Tel : 670 77 70 50	LOT 1 : 7 942 050	03 mois
LOT2: TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EN VUE DU RENFORCEMENT DE L'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE MENGUEME		LOT2 : 9 278 843	03 mois

Article 2^e : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

MENGUEME le 4 Aout 2022

Le MAIRE

ONANA MBA MARTIN DESIRE



CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE « CHANTAL BIYA »

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/CIRCB/CIPM/2022 DU 04 AOÛT 2022 POUR LA
SELECTION D'UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE EN VUE DE LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE
D'ASSURANCE MALADIE EN FAVEUR DU PERSONNEL DU CIRCB, EXERCICE 2023.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du CIRCB lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la sélection d'une compagnie d'assurance en vue d'une couverture d'assurance maladie en faveur du personnel du CIRCB pour le compte de l'exercice budgétaire 2023.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter prévoient une couverture limitée à la prise en charge des frais de consultation, d'examen et d'hospitalisation encourus par tout le personnel en cas de maladie dûment constatée et justifiée dans le respect des procédures en la matière et des textes en vigueur. Le régime souhaité est le remboursement à 80%.

La consistance de ces prestations a pour objectifs spécifiques :

-offrir une assurance maladie au personnel du CIRCB comprenant :

- Assurance maladie ;
- Individuel accident ;
- Evacuation sanitaire pour le DG et le DGA ;
- Soins à l'étranger pour les cadres en missions;
- Assurance voyage ;

-Décrire les obligations de l'assureur, notamment une couverture médicale et pharmaceutique à 80% Garantir un délai optimal de remboursement des frais médicaux : 07 jours.

3. Cout Prévisionnel

Le budget prévisionnel pour la réalisation de ces prestations est de : **25 000 000** (vingt-cinq millions) F CFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Inter africaine des Marchés d'Assurances (CIMA).

5. Financement

Les prestations objets du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget de Fonctionnement du CIRCB exercice 2023.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Administratives du CIRCB situé à MELEN à côté du CHU de Yaoundé.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Direction des Affaires Administratives du CIRCB sis à MELEN à côté du CHU de Yaoundé. Tél./Fax : 222.31.54.56, sur présentation d'une quittance de versement au compte CAS- ARMP d'une somme de vingt-cinq mille(25 000) francs CFA, représentant les frais d'achat du dossier.

La quittance devra porter les mentions suivantes :

- **montant des frais payés ;**
- **numéro de compte (335 988-valable à toutes les agences BICEC) ;**
- **nom du client : « Compte spécial CAS-ARMP » ;**
- **références de l'Appel d'Offres.**

La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels doit être déposée à la Direction des Affaires Administratives au plus tard **le 08 septembre 2022 à 13 heures**, heure locale, composée de quatre enveloppes internes contenant :

- enveloppe A : pièces administratives,
- enveloppe B : offre technique,
- enveloppe C : offre financière.
- enveloppe D : offre financière témoin scellée.

Le tout dans une grande enveloppe revêtue de la mention:

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/CIRCB/CIPM/22, DU 04 août 2022 POUR LA SELECTION D'UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE EN VUE DE LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE ASSURANCE MALADIE EN FAVEUR DU PERSONNEL DU CIRCB, EXERCICE 2023.

9. Delai de Livraison

La période de couverture est de 12 mois (du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023)

10. Cautionnement Provisoire

Chaque offre devra être accompagnée d'une caution de soumission d'un montant de **500 000**(cinq cent mille) francs CFA, délivrée par une banque de 1^{er} ordre ou une société d'assurance agréée par le MINFI.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Les autres pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier de 1^{er} ordre agréé par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu **le 08 septembre 2022 à 14 heures** par la Commission Interne de passation des Marchés auprès du CIRCB.

12.2 Toute proposition devra être accompagnée **d'une offre financière témoin scellée** ; à transmettre à l'ARMP pour conservation.

L'ouverture des offres financières se fera par la même Commission à une date qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant satisfaits aux exigences du DAO et ayant obtenu une note technique minimale de 80 points sur 100.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

13. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont les suivants :

1. **1.** Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de 48 heures à compter de la date d'ouverture des offres.
2. **2.** Absence d'une offre financière témoin scellée à l'ouverture des offres;
3. **3.** Fausses déclarations, substitution ou falsification des documents;
4. **4.** Note Technique inférieure à 80 points sur 100;
5. **5.** Absence d'une attestation d'adhésion au Code CIMA ;
6. **6.** Absence de l'agrément du MINFI d'exercer dans la profession d'assurance maladie;
7. **7.** Présence des informations financière dans l'offre technique ;
8. **8.** Absence de la caution de soumission ;
9. **9.** Absence des états C4, C10 b, Tableau D et C11 des années : 2016, 2017, 2018, 2019, 2020 certifiés par les services compétents du MINFI ;
10. **10.** Etre sous administration provisoire, de redressement judiciaire ou sous surveillance permanente de la tutelle ;
11. **11.** Non-respect des barèmes des prestations contenues dans les Termes De Références ;
12. **12.** Offres financière inférieure à 90 % du budget prévisionnel.

N.B. :l'enveloppe extérieure contiendra obligatoirement quatre (04) enveloppes portant les mentions suivantes :

- **Volume 1 : offre administrative ;**
- **Volume 2 : offres technique ;**
- **Volume 3 : offres financière ;**
- **Volume 4 : offre témoin scellée.**

Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères essentiels suivants,

N°	Critères	Notation (points)
1	Présentation générale de l'offre	3
2	Références générales du soumissionnaire et ancienneté	6
3	Références spécifiques du soumissionnaire dans les prestations similaires au cours des trois dernières années.	10
4	Description détaillée des garanties offertes	12
5	Mise en jeu de la garantie	10
6	Couverture des engagements réglementés	16
7	Couverture de la marge de solvabilité	10
8	Cadence de règlement des sinistres	10
9	Partenariat et représentativité	11
10	Couverture de réassurance dans la branche concernée	10

11	Preuves d'acceptation des conditions du marché	2
Total		100

Les critères et sous-critères essentiels sont détaillés, dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Méthode de sélection de l'Assureur

L'Assureur sera choisi selon la méthode du mieux disant.

La note technique(NT) requise est de 80 points sur 100. Seules les offres financières des soumissionnaires ayant atteint ce seuil seront ouvertes.

La note financière(NF) sera calculée selon la formule : $NF = (Mn \times 100) / M$

Où Mn est le montant de l'offre complète, conforme et moins-disante et M le montant de l'offre du soumissionnaire.

La note définitive(ND) de l'offre du soumissionnaire sera obtenue par la formule : $ND = 0,8 NT + 0,2 NF$

Où NT est la note technique obtenue aux critères essentiels

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires pourront être obtenus aux heures ouvrables, auprès du Directeur des Affaires Administratives du CIRCB, sis à MELEN B P 3077 YAOUNDE, tel : 222.31.54.56 ou 222 31 54 50. Mail :

circbdoc@yahoo.fr **Dispositions relatives à la lutte contre la corruption**

Tout acte de corruption ou de manœuvre frauduleuse doit être reporté au MINMAP et/ou à la Commission Nationale Anti-Corruption(CONAC) par SMS ou par téléphone aux numéros suivants :

MINMAP : 677 205 725 / 699 370 748.

CONAC : numéro vert gratuit 1517

YAOUNDE le 4 Aout 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDJOLO Alexis

COMMUNE DE BIWONG BULU

AVIS DE CONSULTATION N°01/DC/C-BBU/CIPM/2022 DU 26/07/2022 POUR L'EQUIPEMENT DE CERTAINES INFRASTRUCTURES DANS LA COMMUNE DE BIWONG-BULU, DEPARTEMENT DE LA MVILA REGION DU SUD. EN DEUX LOTS FINANCEMENTS : BIP MINDDEVEL, EXERCICE 2022.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BIP MINDDEVEL, EXERCICE 2022.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Biwong-Bulu lance pour le compte du Gouvernement de la République du Cameroun, une consultation ouverte pour l'équipement de certaines infrastructures dans la Commune de Biwong-Bulu Département de Mvila Région du Sud en deux lots.

2. Consistance des prestations

Les fournitures objet de la présente Consultation sont relatives à la livraison dans les secteurs suivants :

Pour le lot 1 : équipement du CSI de NGONE

- CONSULTATION :
- SOINS ;
- MATERNITE;
- HOSPITALISATION ADULTE ;
- HOSPITALISATION PEDIATRIE ;
- LABORATOIRE ;

pour le lot 2 : équipement de la case communautaire de BIWONG-BULU

L'équipement de la case communautaire

3. Cout Prévisionnel

Le budget prévisionnel de la présente Demande de Cotation est de pour le lot 1 : 8 000000 (Huit million) et 6 000 000(six millions) pour le lot 2 francs CFA.

4. Allotissement

Toutefois, une seule entreprise peut être adjudicataire de plus d'un lot

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à égalité des conditions aux entreprises de droit Camerounais disposant d'une expérience dans la fourniture de ce type de prestations.

6. Financement

Les acquisitions, objet de la présente consultation, sont financées par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2022 du MTNDDEVEL.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie de BIWONG BULU, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu au Secrétariat Général de la Commune de BIWONG BULU dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune de BIWONG BULU, d'une somme non remboursable de 40 000 (quarante) francs CFA

9. Remises des offres

Avis DE CONSULTATION N001/DC/C-Bilu/CIPM/2022DU 26/07/2022 POUR L'EQUIPIENIENT DE
CERTAINES INFRASTRUCTURES DANS LA COMMUNE DE BIWONG-BULU, DEPARTEMENT DLA MV1LA
REGION DU SUD

Financements : BIP MINDDEVEL, Exercice 2022 «A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

1. Le délai de livraison desdits équipements est fixé à un maximum de quarante-cinq (45) jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer la prestation.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, soit un montant de : pour **le lot 1 : 160 000** (cent soixante mille) francs CFA, pour le **lot 2 : 120 000**(cent vingt mille) valable trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en une fois le 22/08/2022 par la Commission interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de BIWONG-BULU dans la salle de réunion de la préfecture d'EBOWA.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Attribution

Le Maire de la Commune de Biwong-Bulu attribuera la lettre commande au Soumissionnaire dont l'offre est la **moins distante** et cohérente dans l'ensemble, et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières établies pour exécuter la lettre commande de façon satisfaisante. Les remises éventuelles proposées par certains soumissionnaires non contenues dans le montage des offres techniques et financière (coûts et délais) dans le seul but d'être moins- disant sont formellement proscrites pour la présente consultation.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours ; à compter de la date de l'ouverture des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de BIWONG BULU.

EBOLOWA le 26 Juillet 2022

Le MAIRE

EBIA NDONGO Samuel

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°6725/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AD DU 01/08/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 030/22/AONR/SDCC/CIPM DU 25/02/2022 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA SODECOTON DE TYPE RDC+MEZZANINE +3 A USAGE DE BUREAUX.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu la résolution n°4 de la 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON

Vu la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

Vu la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres National Restreint N°030/22/AONR/SDCC/CIPM du 20/02/2022 pour la réalisation des travaux de construction de l'immeuble siège de la SODECOTON de type RDC+MEZZANINE +3 à usage de bureaux ;

Considérant La Lettre N°077/22/SDCC/CIPM du 28 juin 2022 du Président de la CIPM de la SODECOTON ;

Considérant La Lettre N°025/22/PCA/AO du 22/07/2022 du Président du Conseil d'Administration de la SODECOTON

DECIDE :

Article 1 : Le GROUPE DPE INTERNATIONAL S.A BP : 12 831 YAOUNDE, ci-après cité est retenu comme adjudicataire du marché relatif à la consultation susmentionnée :

Lots	SOUSSIONNAIRE	MONTANT EN FCFA	DELAIS D'EXECUTION
1	GROUPE DPE INTERNATIONAL S.A BP : 12 831 YAOUNDE	4 482 599 507	42 mois à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

GAROUA le 1 Aout 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MOHAMADOU BAYERO

COMMUNAUTE URBAINE DE GAROUA

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CUG/CIP[V1/TR/2022 DU 13/06/2022 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET VIABILISATION DES ESPACES HABITABLES DANS LA VILLE DE GAROUA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA VILLE DE GAROUA

AUTORITE CONTRACTANT

Vu la Constitution ;

Vu La loi n° S2/007 du 14 août 1992 portant Code du travail ;

Vu La loi n°2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;

Vu La loi n° 2021 /026 du 16 Décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour L'exercice 2022 ;

Vu La loi n° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant code Général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu Le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) (et ses différents textes d'application) modifié et Complété Par le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu Le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés Publics ;

Vu le Décret 2008/020 du 17 janvier 2008 Portant création de la Communauté Urbaine de Garoua ;

Vu Le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés ;

Vu L'Arrêté N° 03/CAB/PM du 13 Février 2007 mettant en vigueur le Cahier Des Clauses Administrative Générales, applicable ;

Vu L'arrêté n° 033/CAB/PM du 13 Février 2007 mettant en vigueur le Cahier des Clauses ; L'Arrêté n° 000158/A/MINDDEVEL du 24 Mars 2020 constatant l'élection du Maire de la Ville et ses Adjoints ;

Vu Les normes techniques en vigueur au Cameroun ;

Vu Circulaire N°001/CAB IPRJ du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu Circulaire N°00000456/C/ MINFI du 30 décembre 2012 portant instructions relatives à l'exécution des lois des



finances au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2022 ;

Vu Décision N°00000159/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Président des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics auprès des Communautés Urbaines ;

Vu Les textes régissant les corps de métiers des travaux objet du présent Marché ;

Vu Les textes généraux sur la protection de l'environnement et notamment la loi-cadre n°96/12 du OSAoût 1996 relatives à la gestion de l'environnement au Cameroun et ses textes subséquents ;

Vu D'autres textes spécifiques au domaine concerné par le Marché (Code des marchés, Recueil des Textes Te...).

Vu la correspondance N°014/2022/L/CF/CIPM/PCI/CUG du 19 juillet 2022 ;

DECIDE:

Article 1 : L'entreprise ci-après est retenue pour l'exécution des travaux d'aménagement et viabilisation des espaces habitables dans la ville de Garoua, département de la Bénoué, région du nord

ENTREPRISE	MONTANT HT	MONTANT TTC	DELAIS D'EXECUTION
ETS SAB	75 086 000 FCFA	89 540 055 FCFA	04 mois

GAROUA le 29 Juillet 2022

Le MAIRE

Article 2 : L'entreprise ci-dessus désignée, est invitée à se présenter à la Communauté Urbaine de Garoua, au Service des Marchés pour l'établissement de son projet de contrat.

OUSMAILA MOHAMADOU

Article 3 ; La présente décision sera notifiée à l'attributaire par le Directeur des services techniques de la Communauté Urbaine puis publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE « CHANTAL BIYA »

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/CIRCB/CIPM/22 DU 04 AOUT 2022 POUR LA SECURISATION ET LE GARDIENNAGE DES BATIMENTS DU SIEGE ET DES RESIDENCES DES PRINCIPAUX RESPONSABLES DU CIRCB, EXERCICE 2023.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Avis d'Appel d'Offres a pour objet la sélection d'une société de gardiennage pour la sécurisation et le gardiennage des bâtiments du siège et des principaux responsables du CIRCB.

2. Consistance des prestations

Les prestations concernent la sécurisation et le gardiennage des bâtiments du siège et les résidences des principaux responsables du CIRCB, 24 h/24, aux lieux suivants :

- Le siège du CIRCB à MELEN ;
 - La résidence du Président du conseil d'administration;
 - La résidence du Directeur Général;
- La résidence du Directeur Général Adjoint.

3. Cout Prévisionnel

Le budget prévisionnel pour la prestation est de 27 000 000 (vingt-sept millions) F CFA.

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises installées sur le territoire national, agréées conformément au décret n°2015/407 du 16 septembre 2015 portant application de la loi n°97/020 du 10 septembre 1997 relative aux activités privées de gardiennage, modifiée par la loi N°2014/027 du 23 décembre 2014, ayant une expérience dans le domaine et employant des agents de sécurité en bonne santé et de bonne moralité, jouissant d'une capacité financière et technique suffisante.

5. Financement

Les prestations seront financées par le budget de fonctionnement du CIRCB, exercice 2023.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Administratives du CIRCB située à MELEN à côté du CHU de Yaoundé.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Direction des Affaires Administratives du CIRCB sise à MELEN à côté du CHU de Yaoundé. Tél. /Fax : 222.31.54.56, sur présentation d'une quittance de versement au compte CAS-ARMP d'une somme de 25000 (vingt-cinq mille) francs CFA représentant les frais d'achat du dossier.

La quittance devra porter les mentions suivantes :

- **montant des frais payés ;**
 - **numéro de compte (335 988-valable à toutes les agences BICEC) ;**
 - **nom du client : « Compte spécial CAS-ARMP » ;**
- références de l'Appel d'Offres.**

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme tel devra parvenir au service des Affaires Administratives du CIRCB au plus tard **le 07 septembre 2022 à 13 heures** dans trois enveloppes internes composées de

- enveloppe A : pièces administratives,
- enveloppe B : offre technique,
- enveloppe C : offre financière.

Le tout dans une quatrième enveloppe avec mention : « AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/CIRCB/CIPM/22 DU 04 AOUT 2022 POUR LA SECURISATION ET LE GARDIENNAGE DES BATIMENTS DU SIEGE ET RESIDENCES DES PRINCIPAUX RESPONSABLES DU CIRCB » « À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Les prestations objet du présent Appel d'Offres se dérouleront pendant un délai de 12 (douze) mois ; du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque offre devra être accompagnée d'une caution de soumission d'un montant de : **540 000** (cinq cent quarante mille) F CFA, délivrée par une banque de 1^{er} ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le MINFI et dont le nom figure sur la liste jointe à la pièce n°11.

11. Recevabilité des Offres

Le soumissionnaire devra joindre à son offre, une caution de soumission valable pendant trente(30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, et en cours de validité conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission.

12. Ouverture des Plis

Les offres seront ouvertes en un temps **le 07 septembre 2022 à 14 heures précises**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du CIRCB sise à côté du CHU de Yaoundé. Le dépouillement se fera en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

13. Critères d'évaluation

Après l'ouverture des plis par la Commission compétente, les offres seront confiées à une Sous-Commission d'Analyse pour évaluation.

La Sous-Commission évaluera ces propositions sur la base de leur conformité aux termes de références et aux prescriptions du DAO, suivant les critères éliminatoires puis suivant les critères essentiels par un système binaire selon le tableau ci-dessous.

I	Critères éliminatoires	Oui/	Non
1	Absence ou non-conformité d'une des pièces du dossier administratif après un délai de 48 heures à compter de la date d'ouverture des offres.		
2	Absence d'agrément de la Présidence de la République		

3	Falsification de document ou fausse déclaration		
4	Omission d'un prix unitaire dans le bordereau des prix		
5	Note technique inférieure à 80% de « oui » aux critères essentiels		
6	Absence de la caution de soumission		
	TOTAL		
	POURCENTAGE		
II	Critères essentiels	Oui	Non
a	Présentation générale de l'offre		
b	Expérience du soumissionnaire dans les prestations similaires		
c	Les CV des agents à déployer		
d	Accessoires de sécurité et logistique		
e	TDR et CCAP parafés et signés		
f	Attestation de visite du site (sur l'honneur)		
	TOTAL		
	POURCENTAGE		

Une proposition sera rejetée à ce stade si elle ne satisfait pas à tous les critères éliminatoires et n'atteint pas la note technique minimum de 80% de oui aux critères essentiels.

Seuls les soumissionnaires ayant satisfait aux critères éliminatoires, seront déclarés qualifiés pour l'analyse financière.

Les offres financières des soumissionnaires qualifiés seront ensuite évaluées. La sous-commission procédera à la vérification des calculs et à la correction des erreurs éventuelles.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qualifié, dont l'offre aura été évaluée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Le soumissionnaire reste engagé par son offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires pourront être obtenus aux heures ouvrables, auprès du Directeur des Affaires Administratives du CIRCB, sis à MELEN YAOUNDE, tel : 2222.31.54.56 ou 2222 31 54 50. Mail : circbdoc@yahoo.fr

YAOUNDE le 4 Aout 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDJOLO Alexis



MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000037/AONO/MINEE/CIPM/2022 DU 03 AOUT 2022 POUR LA CONSTRUCTION DES RESEAUX ELECTRIQUES BASSE TENSION DES CENTRALES A BIOMASSE DES VILLAGES ESSEKOU ET FOYEMTCHA, RESPECTIVEMENT DANS LES ARRONDISSEMENTS DE MELONG ET KEKEM, DEPARTEMENTS DU MOUNGO ET DU HAUT NKAM, REGIONS DU LITTORAL ET DE L'OUEST, EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : FONDS DE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR DE L'ELECTRICITÉ (FDSE).

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , FONDS DE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR DE L'ELECTRICITÉ (FDSE).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du **Fonds de Développement du Secteur de l'Electricité (FDSE)**, le Ministère de l'Eau et de l'Énergie, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour la construction des réseaux électriques basse tension des centrales a biomasse des villages Essekou et Foyemtcha, respectivement dans les arrondissements de Melong et Kekem, départements du Moungo et du Haut Nkam, régions du Littoral et de l'Ouest

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent appel d'offres comprennent :

Réseau basse tension du village Essekou :

- Etude, piquetage et abattage sur un linéaire de 1.6 km ;
- Fourniture et pose de 49 poteaux béton de 9 m ;
- Fourniture et déroulage du câble 3x50mm²+NP+1EP ;
- Fourniture et pose de 20 lampadaires chicot blanc 50W ;
- Réalisation de 70 branchements 2 fils.

Réseau basse tension du village Foyemtcha :

- Etude, piquetage et abattage sur un linéaire de 1.2 km ;
- Fourniture et pose de 37 poteaux béton de 9 m ;
- Fourniture et déroulage du câble 4x25mm² ;
- Fourniture et pose de 30 lampadaires chicot blanc 50W ;
- Réalisation de 40 branchements 2 fils.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **soixante-six millions (66 000 000)** de francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, se feront en un (01) unique lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans l'exécution des projets d'électrification rurale.

La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le Fonds de Développement du Secteur de l'Electricité (FDSE).

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de l'Eau et de l'Énergie, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, 3^{ème} étage de l'Immeuble Ministériel N°1 porte N°12, BP 70 Yaoundé, Tél : 222 23 00 16, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu au Ministère de l'Eau et de l'Énergie, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, 3^{ème} étage de l'Immeuble Ministériel N°1 porte N°12, BP 70 Yaoundé, Tél : 222 23 00 16, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **soixante mille (60 000) F.CFA**. La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir au Ministère de l'Eau et de l'Énergie, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, 3^{ème} étage de l'Immeuble Ministériel N°1 porte N°12, BP 70 Yaoundé, Tél : 222 23 00 16, au plus tard **le 30 AOUT 2022 à 14 heures, heure locale** sous enveloppe cachetée adressée au Ministère de l'Eau et de l'Énergie avec la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000037/AONO/MINEE/CIPM/2022 DU 03 AOUT 2022 pour la construction des réseaux électriques basse tension des centrales a biomasse des villages Essekou et Foyemtcha, respectivement dans les arrondissements de Melong et Kekem, départements du Moungo et du Haut Nkam, régions du Littoral et de l'Ouest

*Financement : Fonds de Développement du Secteur de l'Electricité (FDSE)
« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **quatre (04) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par une assurance ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°13). Le montant de la caution est d'un million trois cent mille (1 300 000) F CFA.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des propositions techniques et financières, aura lieu **le 30 AOUT 2022 à 15 heures**, par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés du Ministère de l'Eau et de l'Énergie dans sa salle de réunions.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation



1- Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de 48 heures ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note technique inférieure à 75/100 de Oui ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon et de défaillance dans l'exécution des marchés antérieurs au cours des trois (03) dernières années ;
- Omission d'un prix unitaire dans l'offre financière.

2- Critères essentiels

N°	Critères essentiels
1	Présentation générale de l'offre
2	Références de l'entreprise dans les travaux similaires
3	Moyens humains de l'entreprise
4	Moyens matériels
5	Capacité financière à hauteur de 13 000 000 FCFA
6	Méthodologie et plan d'exécution
7	Visite de site

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables au MINEE, Direction des Énergies Renouvelables et de la Maîtrise de l'Énergie, Tél. 222 22 20 98.

YAOUNDE le 3 Aout 2022

Le *MINISTRE*

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°6428/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA DU 20/07/2022 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDE RELATIVES A LA DEMANDE DE COTATION N°15/22/DCO/SDCC/CIPM DU 23/05/2022 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS D'ELECTRODES ET DE DISQUES POUR LES USINES D'EGREPAGE DE LA SODECOTON.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu la résolution n°4 de la 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON

Vu la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

Vu la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

Considérant Le Dossier de Demande de Cotation N°15/22/DCO/SDCC/CIPM du 23/05/2022 pour la fourniture de deux (02) lots d'électrodes et de disques pour les usines d'égrenage de la SODECOTON

Considérant La Lettre N°078/22/SDCC/CIPM du 28 juin 2022 du Président de la CIPM de la SODECOTON ;

DECIDE :

Article 1: La Société ci-après est retenue comme adjudicataire des lettres commande relatives à la consultation susmentionnée:

Lot	SOUSSIONNAIRE	MONTANT EN FCFA	DELAIS D'EXECUTION
1	BERNABE CAMEROUN	46 802 644	90 jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.
2		12 580 875	90 jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

GAROUA le 20 Juillet 2022

Le DIRECTEUR DES AFFAIRES GÉNÉRALES

SADOU Fernand

PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMERCIALISATION DE BETAIS ET DES INFRASTRUCTURES D'ELEVAGE

**DECISION N° 002/D/MINEPIA/SG/PD-COBIE/CSPM/2022 DU 04 AOUT 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU
CONTRAT SUITE À LA CONSULTATION RELATIVE À LA DEMANDE DE PROPOSITIONS
N°001/DP/MINEPIA/SG/PD-COBIE/CSPM/2021 DU 16 AVRIL 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN
CONSULTANT INTERNATIONAL POUR LA MISE EN PLACE D'UNE LIGNE DE MICROFINANCE ISLAMIQUE
DANS LE CADRE DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMMERCIALISATION DE BÉTAILS ET DES
INFRASTRUCTURES D'ELEVAGE (PD-COBIE)**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE COORDONNATEUR NATIONAL DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMERCIALISATION DE BETAILS ET DES INFRASTRUCTURES D'ELEVAGE

Vu la Constitution ;

Vu les Accords de Service Ijara, Istisna'a et de Prêt N° 2-CM-09091, N° 2-CM-09092 et N° 2-CM-09093 signés entre la République du Cameroun et la Banque Islamique de Développement le 07 août 2017 relatifs au PD-COBIE au Cameroun ;

Vu la Loi n°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

Vu le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret [n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics](#) ;

Vu le Décret n°2012/382 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales ;

Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la Circulaire n° 00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022 ;

Vu la Décision N°00019/D/MINEPIA du 17 janvier 2019 portant nomination du Coordonnateur National du Projet de Développement de la Commercialisation de Bétails et des Infrastructures d'Elevage ;

Considérant le dossier de consultation pour la Demande de Propositions n°001/DP/MINEPIA/SG/PD-COBIE/CSPM/2021 du 16 avril 2021 relatif au recrutement d'un Consultant international pour la mise en place d'une ligne de microfinance islamique dans le cadre des activités du Projet de Développement de la Commercialisation de Bétails et des Infrastructures d'Elevage au Cameroun ;

Considérant les nécessités de services.

DECIDE

ARTICLE 1^{ER} : L'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire du Contrat relatif à la consultation susmentionnée.

ENTREPRISE	MONTANT HT EN FCFA	LIEU DE LIVRAISON	DELAJ DE LIVRAISON
Groupement 4US CONSULTING/ ETS PEKEKUE ZAKARI, N°13 AV Doukkalah, Aviation Rabat – Maroc, Tél : (+212) 537 630 635 / (+237) 699 90 97 59 E-mail : arconseils@yahoo.fr	94 462 410 (Quatre-vingt-quatorze millions quatre cent soixante-deux mille quatre cent dix)	Unité de Gestion et de Coordination du PD-COBIE.	Quatre-vingt-dix (90) jours.

ARTICLE 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./

YAOUNDE le 4 Aout 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL

OLOUGOU OKOUNOU Valère

COMMUNE D'AYOS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 21/AONO/C-AYOS/CIPM/2022 DU 02/08/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AVEC BUREAU DU DIRECTEUR A L'ECOLE PRIMAIRE DE NGOUMESSENG DANS LA COMMUNE D'AYOS. FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS. LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AYOS, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE L'ETAT DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX SUS INDIQUÉS.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget de la Commune d'Ayos, pour le compte des Exercices 2022 et suivants, le Maire de la Commune d'Ayos, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe avec bureau du directeur à l'école primaire de Ngoumesseng dans la Commune d'Ayos.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Travaux préparatoires et études ;
- Terrassements ;
- Fondations ;
- Maçonneries, élévations, enduits ;
- Charpente, couverture et faux-plafond ;
- Menuiseries métallique et bois ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- Voiries et réseaux divers.

3. Allotissement

Les travaux sont constitués en un (01) lot unique présenté comme suit :

N° de lot	Département	Commune	Type d'intervention	Délai (mois)	Budget Prévisionnel TTC en FCFA
Lot unique	Nyong et Mfoumou	Ayos	Construction d'un bloc de deux salles de classe avec bureau du directeur à l'école primaire de Ngoumesseng	06	22 000 000

4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de bâtiments et travaux publics de droit Camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget de la Commune d'Ayos, Exercices 2022 et suivants.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune d'Ayos d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) F CFA au titre des frais d'achat de dossier.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

- L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, au plus tard le 02/09/2022 à 11 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 21 /AONO/C-AYOS/CIPM/2022 du 02/08/2022

En procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe avec bureau du directeur à l'école primaire de Ngoumesseng dans la Commune d'Ayos.

Financement : Budget de la Commune d'Ayos, Exercices 2022 et suivants.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

9. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de six (06) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) d'un délai de validité de 120 jours à compter de la date initiale de remise des offres, établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivré par une banque ou une compagnie d'assurance agréé et habilitée par le Ministre en charge des Finances pour délivrer les cautions dans le cadre des Marchés Publics. Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après:

N° Lot	Montant de la Caution de soumission
Lot unique	Quatre cents mille (400 000) FCFA

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office dès publication de la décision d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 02/09/2022 dès 12 heures précises dans l'annexe du foyer municipal de la Commune d'Ayos.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1^{er} étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2^{eme} étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2),
- 3^{ème} étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture ;

b) Absence 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;

c) Non-conformité 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;

d) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;

e) Dossier Technique incomplet pour absence ou non-conformité de l'un des éléments suivants :

- Ø Un Conducteur des Travaux ayant la qualification et l'expérience exigées dans le Dossier d'Appel d'Offres (pièce 3) ;
- Ø L'attestation de visite des lieux datée, cachetée et signée par le Maire de la Commune d'Ayos ;
- Ø Une note d'organisation et méthodologie ;
- Ø Une capacité de financement ou une ligne de crédit d'au moins sept millions (7 000 000) de FCFA.

f) Dossier financier incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :

- Ø Une soumission timbrée et signée ;
- Ø Le bordereau des prix unitaires (BPU) ;
- Ø Le devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;
- Ø Le sous – détail des prix unitaires.

g) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le Sous – détail des prix unitaires ;

h) N'avoir pas obtenu au moins un total de 07 critères sur l'ensemble des 10 critères essentiels.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 10 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

a) Le personnel d'encadrement proposé sur **05 critères** ;

b) Le matériel à mobiliser sur **04 critères** ;

c) Les références du soumissionnaire sur **01 critère** ;

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités administratives, techniques et financières requises.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

YAOUNDE le 2 Aout 2022

Le MAIRE

NDONGO BIKO'O Paul

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N° D13-224/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 28 JUILLET 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 013/D13-120/AONO/MINSANTE/CIPM/2022 RELATIF AUX TRAVAUX D'EXTENSION DE L'IMMEUBLE SIÈGE DU MINSANTEFINANCEMENT : BIP 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique Communique :

Par **Décision N°6603/D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 28 JUILLET 2022**

L'entreprise ci-dessous désignée est déclarée attributaire de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé aux montant et délai ci-après

Soumissionnaires	Adresse	Conformité de l'offre		Exécution		Prix Total TTC (en F CFA)	Enveloppe Prévisionnelle (en F CFA)	Rang	Observations
		Oui	Non	Délai	Lieu				
GROUP SOMAF S.A	BP : 4393	OK	-	30 mois	Immeuble Siège du MINSANTE	2 146 465 280	2 152 000 000	1 ^{er}	Propos attributaire

Le mandataire de ladite entreprise est invité par conséquent, à se présenter dès diffusion du présent communiqué, au Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique pour l'établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire des offres déposées à l'ARMP. Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 28 Juillet 2022

Le **MINISTRE**

MANAOUA Malachie

COMMUNE DE YAOUNDE VII

COMMUNIQUÉ N° 000212 PORTANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°005/AONO/CAYDE7/CIPM/2022 DU 17 JUIN 2022, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLÔTURE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE MINKOAMEYOS À LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 7. FINANCEMENT : BIP MINEDUB EXERCICE 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la commune d'Arrondissement de Yaoundé 7 communique :

Conformément à la réglementation en vigueur et aux dispositions de l'avis d'appel d'offres ci visé, le résultat se présente ainsi qu'il suit

Soumissionnaire	Offre technique	Observations
BILLY BUSINESS	incomplet (CCTP non daté à la dernière page)	éliminé

Le présent communiqué tient lieu de levée de la caution de soumission./-

YAOUNDE le 2 Aout 2022

Le MAIRE

TAMBA Augustin

COMMUNE DE YAOUNDE VII

COMMUNIQUÉ N° 000214 PORTANT PROCLAMATION DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°007/AONO/CAYDE7/CIPM/2022 DU 17 JUIN 2022, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONCEAU SUR LA RIVIÈRE AFEME (AFEME NORD) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 7.FINANCEMENT : BIP MINADER EXERCICE 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la commune d'Arrondissement de Yaoundé 7 communique :

Conformément à la réglementation en vigueur et aux dispositions de l'avis d'appel d'offres ci visé, le résultat se présente ainsi qu'il suit

Soumissionnaire	Offre technique	Observations
ANDREA ROSE	incomplet (absence de la CNPS 48h après et absence du timbre sur la déclaration d'intention de soumissionner)	éliminé

Le présent communiqué tient lieu de levée de la caution de soumission. /

YAOUNDE le 2 Aout 2022

Le MAIRE

TAMBA Augustin

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N° D13-229/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 29 JUILLET 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 023/D13-159/AONO/MINSANTE/CIPM/2022 POUR LA CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE, D'UNE LATRINE, D'UNE CLÔTURE ET LE RACCORDEMENT AU RÉSEAU ENEO DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE BALEKOUET DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MENOUEFINANCEMENT : BIP 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique Communique :

Par **Décision N°6604/D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 27 JUILLET 2022**

L'entreprise ci-dessous désignée est déclarée attributaire de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé aux montant et délai ci-après

Soumissionnaires	Adresse	Conformité de l'offre		Exécution		Prix Total TTC (en F CFA)	Enveloppe Prévisionnelle (en F CFA)	Rang	Observations
		Oui	Non	Délai	Lieu				
KETS SARL	BP : 323 Yaoundé	OK	-	04 mois	Centre de Santé Intégré de BALEKOUET	79 698 151	80 000 000	1 ^{er}	Propriétaire attributaire
GROUPEMENT GOODNEWS LIMITED/ WALTER SARL	BP : 5475 Yaoundé	-	NON	04 mois		76 965 811		-	Éliminé Absence l'attestation de visite de l'honorable conformément au point RPA
GROUPEMENT ENER BTP SARL	BP : 10 Bandjoun	-	NON	04 mois		79 698 151		-	Éliminé non satisfait des critères éliminatoires soumissionnaires a priori sur 3 critères sur lesquels (documents administratifs incomplets)

Le mandataire de ladite entreprise est invité par conséquent, à se présenter dès diffusion du présent communiqué, au Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique pour l'établissement des marchés correspondants.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire conservé à l'ARMP. Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera en ligne et publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 29 Juillet 2022

Le MINISTRE

MANAOUA Malachie

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone / Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !